



L'état des lieux départemental

Les personnes âgées
dans les Hautes-Pyrénées

Le soutien à domicile et
l'hébergement en établissement

M. Astorg,
Dr F. Cayla,
J. Mantovani

2002

*Rapport réalisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma
départemental des personnes âgées
dans les Hautes-Pyrénées*

Sommaire

1. Les personnes âgées dans les Hautes-Pyrénées	2
1.1 Données démographiques	3
1.2 Conditions de vie	14
1.3 Etat de santé	26
2. Le soutien à domicile et l'hébergement en établissement	32
2.1 Les services d'aide à domicile	32
2.2 Les services de soins infirmiers à domicile	34
2.3 L'hébergement en établissement	35

I. Les personnes âgées dans les Hautes-Pyrénées

NOTE METHODOLOGIQUE

Les données rassemblées ici concernent les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie des personnes âgées résidant dans les Hautes-Pyrénées.

Mais les problèmes posés par le vieillissement de la population ne concernent pas les mêmes classes d'âge selon qu'il s'agit de retraite, de santé, d'hébergement ou de dépendance.

➤ **Quels seuils d'âge pour apprécier la vieillesse ?**

Dans la plupart des études, des rapports officiels et des statistiques courantes au niveau national, les personnes âgées sont définies par le seuil de 60 ou 65 ans.

Or, les problèmes d'incapacité ne concernent pas massivement les jeunes retraités : en France, au milieu des années 1990, la proportion de personnes lourdement dépendantes n'augmente de manière significative qu'à partir de 80-85 ans⁽¹⁾ (1,7% des personnes âgées de 65-69 ans sont confinées au lit ou au fauteuil ou ont besoin d'aide pour la toilette et l'habillement, 9% des 80 ans, 20% des 85 ans et 35% de celles âgées de 90 ans). Le taux d'hébergement⁽²⁾ croît fortement avec l'âge au-delà de 75 ans : en 1998⁽¹⁾, il est de 4% pour les 75-79 ans, 17% pour les 85-89 ans et 33% pour les 90 ans et plus. Le seuil de 60 ans ne semble donc pas pertinent et suffisant dans le cadre de la définition des schémas gérontologiques qui visent à préciser la nature des besoins sociaux et notamment de ceux nécessitant des interventions sous forme de création d'établissements ou de services sociaux et médico-sociaux mis en place dans le dispositif d'aide à domicile. Aussi, nous avons choisi de présenter ici les données démographiques du dernier recensement de 1999 et les projections démographiques pour la population âgée à partir de 60 ans afin de pouvoir disposer d'éléments chiffrés qui permettent d'apprécier notamment les effectifs concernés et leurs évolutions dans les années à venir. Mais l'analyse des modes de vie, des indicateurs d'offre de services et d'hébergement, et des disparités infra-départementales est réalisée en retenant le seuil de 75 ans. Cette fixation arbitraire d'un seuil a cependant toujours comme principal inconvénient l'absence de prise en compte de la dynamique interne en contenu de santé de la population concernée alors que les derniers résultats des enquêtes sur la dépendance semblent confirmer l'évolution favorable de l'espérance de vie sans incapacité et la diminution de la prévalence de la dépendance à chaque âge.

➤ **Les sources de données et leurs limites**

Les sources de données utilisées pour cet état des lieux sont multiples. Pour les données démographiques, il s'agit des premiers résultats de l'exploitation par l'INSEE du recensement de 1999 et des projections établies sur la base des résultats du recensement de population de 1990. Les données concernant les modes de prise en charge nous ont été fournies par la Direction de la Solidarité Départementale, les Fédérations de Services à Domicile.

⁽¹⁾ Source : DRESS « Etudes et Résultats » n° 40 - novembre 1999

⁽²⁾ en maison de retraite ou en services de soins de longue durée

1.1 Données démographiques

En 1999, 23 800 personnes de 75 ans et plus vivent dans les Hautes-Pyrénées, soit 10,7% de la population totale : proportion nettement plus importante que la moyenne nationale (7,7%). Les disparités intra départementales, au regard du vieillissement, sont importantes. En 10 ans, le nombre de personnes âgées a augmenté de 10,2% et particulièrement dans les zones péri-urbaines. D'ici 2015, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus devrait augmenter de 22%.

En 1999, la population des Hautes-Pyrénées compte 222 673 personnes, soit 1% de moins qu'en 1990, et pourrait encore baisser de 5% au cours des 11 prochaines années (projections Omphale de l'INSEE).

La densité de 50 habitants au km² cache de fortes disparités locales : le département est à la fois rural, sinon très dépeuplé, à l'image des cantons de montagne, mais aussi urbain, avec Tarbes, la deuxième agglomération de la région.

➤ La place de la population âgée dans les Hautes-Pyrénées en 1999

En 1999, la structure par âge de la population des Hautes-Pyrénées montre la part importante des personnes âgées : la proportion des 60 ans et plus est nettement supérieure à celle des moins de 20 ans (28,1% contre 20,5%) ; situation observée sur l'ensemble des départements de la région (à l'exception toutefois de la Haute-Garonne) alors qu'en France métropolitaine, la proportion moyenne des personnes âgées est encore inférieure à celle des plus jeunes (21,3% contre 24,6%).

Répartition par sexe et âge de la population des Hautes-Pyrénées en 1999

Hautes Pyrénées	Hommes		Femmes		Ensemble		Midi- Pyrénées	France métrop.
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	%	%
0-19 ans	23477	21,8	22191	19,3	45668	20,5	21,8	24,6
20-39 ans	27543	25,6	26631	23,1	54174	24,3	27,1	28,1
40-59 ans	29842	27,8	30414	26,4	60256	27,1	26,0	26
60-74 ans	17838	16,6	20964	18,2	38802	17,4	15,5	13,6
75 ans et +	8765	8,2	15008	13,0	23773	10,7	9,6	7,7
Ensemble	107465	100,0	115208	100,0	222673	100,0	100,0	100,0
(60 ans et +)	(26603)	(24,8)	(35972)	(31,2)	(62575)	(28,1)	(25,1)	(21,3)

Source : INSEE – Recensement de la population 1999

**62 600 habitants de 60 ans et plus
et 23 773 de 75 ans et plus**

Parmi les personnes âgées de 60 ans et plus, 62% sont âgés de 60 à 74 ans, 25,6% de 75 à 84 ans et enfin 12,4% de 85 ans et plus.

Dans les Hautes-Pyrénées comme ailleurs, les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes : elles représentent 57,5% des personnes âgées de 60 ans et plus et, sur 10 personnes âgées de 85 ans et plus, 7 sont des femmes.

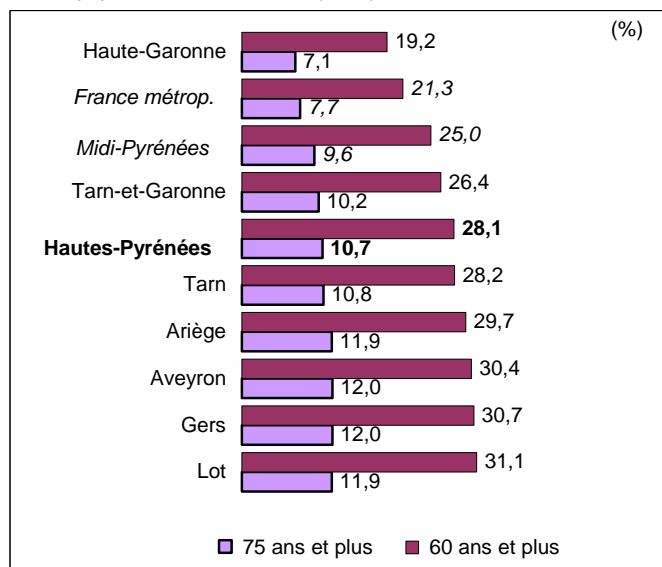
Répartition par sexe et âge de la population âgée des Hautes-Pyrénées en 1999

Hautes Pyrénées	Hommes		Femmes		Ensemble	
	nombre	%	nombre	%	Ensemble	%
60-74 ans	17838	67,1	20964	58,3	38802	62,0
75-84 ans	6513	24,5	9503	26,4	16016	25,6
85 ans et +	2252	8,5	5505	15,3	7757	12,4
60 ans et +	26603	100	35972	100	62575	100,0

Source : INSEE – Recensement de la population 1999

**Une proportion de personnes âgées plus forte qu'en France
mais un des départements les moins « vieux » de la région**

Part des personnes âgées de 60 ans et plus et celle des 75 ans et plus dans la population totale en 1999 (en %)



Source : INSEE – Recensement de la population 1999

Avec 28,1% de personnes âgées de 60 ans et plus, et 10,7% de 75 ans et plus, le département des Hautes-Pyrénées compte parmi les départements les moins « vieux » de la région, proche du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

➤ Les disparités intra-départementales

Différentes échelles d'observation :

- ***L'échelle cantonale***

L'approche cantonale présente l'intérêt d'une description fine des disparités locales et notamment d'attirer l'attention sur les situations contrastées entre cantons à dominante très rurale et à fort dépeuplement et cantons urbanisés de la plaine Adour-Gave de Pau.

Toutefois, le descriptif cantonal présente des inconvénients majeurs liés notamment :

- aux faibles effectifs de certains cantons à faible densité de population ;
 - aux découpages spécifiques des cantons urbains ;
 - à l'extrême disproportion entre unités les plus peuplées et les moins peuplées (ainsi, le canton de Bordères-Louron compte à peine plus de 100 personnes âgées de 75 ans ou plus, alors que la commune de Tarbes en compte elle seule plus de 5000).
- La lecture à visée opérationnelle s'en trouve de ce fait fortement fragilisée.

- ***L'échelle des bassins de vie***

Le découpage qui en résulte déborde les limites administratives et en particulier départementales², mais il présente l'intérêt de refléter plus fidèlement, et de rendre compte de façon plus satisfaisante des rapports de proximité et d'accès aux services de base. Cette échelle revêt donc un sens particulier en matière de définition des besoins et de mobilisation des moyens.

Elle ouvre en outre sur une plus grande lisibilité des composantes géohistoriques et démographiques du département, en mettant en exergue un ensemble d'entités qui traversent les découpages administratifs.

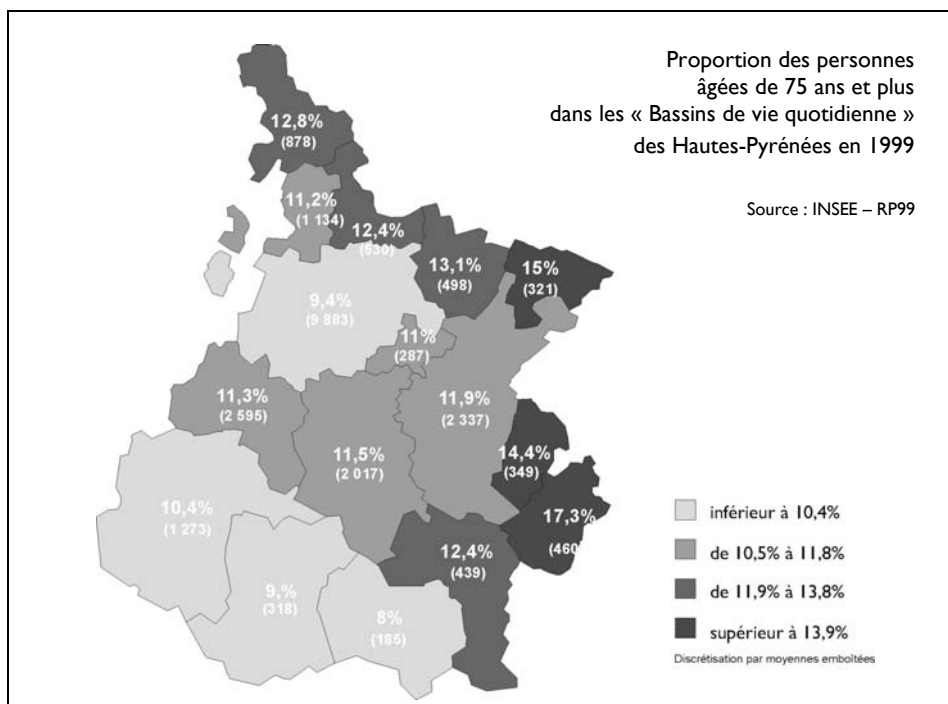
- ***Les territoires de Pays***

Tels qu'ils ont été dessinés dans les Hautes Pyrénées les Pays se présentent comme entités géographiques mixtes et relativement homogènes organisées autour des principaux pôles urbains, en intégrant les périphéries urbaines ainsi que de vastes secteurs ruraux de densité faible voire très faible.

Ce découpage a ainsi pour effet de gommer sensiblement les disparités micro locales mais ne constitue pas une échelle suffisamment fine pour la lecture des composantes socio-démographiques locales au regard du vieillissement.

2 - La définition des bassins de vie a une vocation trans-départementale : certaines communes du département appartiennent ainsi à la zone d'attraction de pôles urbains situés dans les Pyrénées Atlantiques ou dans la Haute Garonne. Ces quelques communes ont ici été artificiellement rattachées au bassin haut pyrénéen le plus proche.

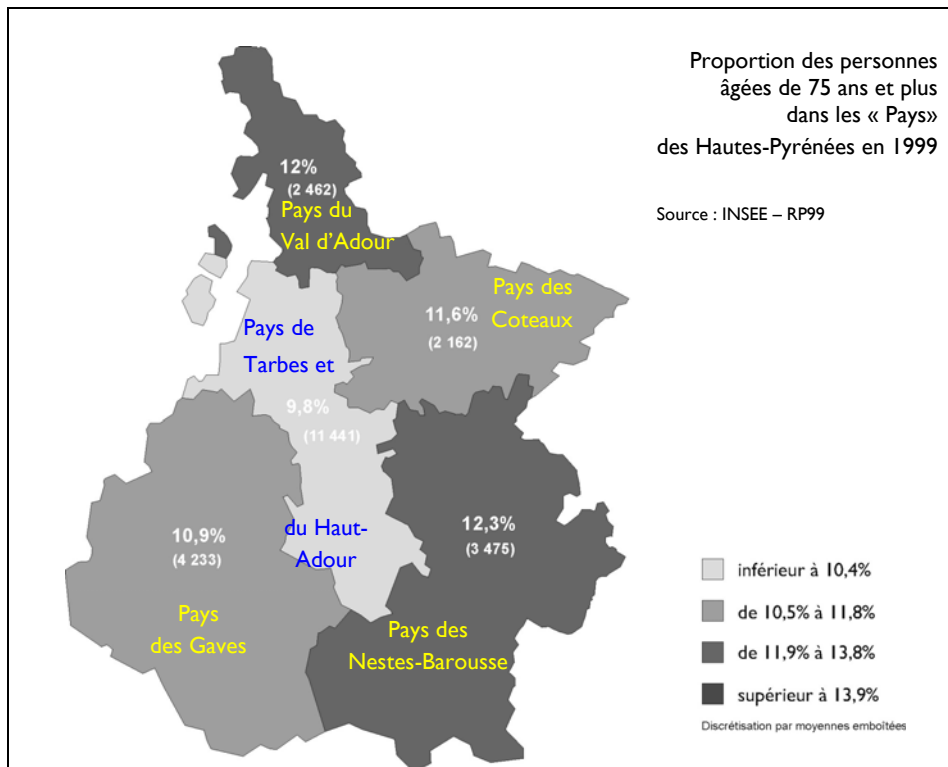
Cinq zones contrastées au regard du vieillissement dans les bassins de vie quotidienne



- Un secteur regroupant les cantons ou secteurs de **la haute chaîne pyrénéenne** (Lavedan, pays Toy, haute vallée d'Aure), de dépeuplement fort et ancien, dans lesquels les générations les plus âgées se mesurent en effectifs très faibles (voir cartes des effectifs absolus), et où la part qu'elles représentent dans la population totale s'avère désormais nettement inférieure à la moyenne (Voir cartes des effectifs relatifs).
- Un secteur sud-est (Louron, basse vallée d'Aure, Nestiès, Barousse) qui se caractérise également par de faibles densités de population, mais dans lequel :
 - la part des plus âgés reste au contraire très supérieure aux moyennes départementales et régionales ;
 - le nombre de personnes de plus de 75 ans demeure plus conséquent.
- **Un vaste secteur de piémonts**, en situation intermédiaire au point de vue démographique comme géographique, sous l'influence des villes de Lourdes, Lannemezan et Bagnères-de-Bigorre, mais dans un contexte général à dominante rurale. Celui-ci se caractérise par des proportions de personnes âgées proches de la moyenne départementale, mais aussi par des effectifs nettement plus importants.
- **La plaine tarbaise urbanisée**, où le fait que la part des plus âgés apparaisse plus faible ne doit pas faire oublier :
 - que cette apparente sous-représentation tient moins aux volumes de la population âgée qu'à la densité plus forte des plus jeunes ;
 - que la commune de Tarbes concentre à elle seule plus de 21% de la population âgée du département ;

- que les cantons de la ceinture tarbaise (Bordères-sur-l'Echez, Aureilhan, Pouyastruc, Séméac, Laloubère et Ossun) concentrent eux mêmes 20 % des "75 ans ou plus" du département. Les effectifs se montrent en outre en augmentation de près de 25% entre les recensements de 1990 et 1999, ce qui témoigne de l'évolution marquante des banlieues à dominante pavillonnaire, dont nombreux sont les habitants, parmi ceux qui ont participé à leur expansion démographique au cours des quarante dernières années, qui atteignent désormais un âge avancé.
- **Une frange nord du département**, à forte dominante agricole (de la Rivière Basse aux coteaux du Magnoac), où la proportion des personnes âgées de 75 ans ou plus reste très élevée et les effectifs relativement importants, dans un contexte que ce secteur partage avec le sud du département du Gers, de cohabitation familiale intergénérationnel sensiblement plus fréquente que dans les autres secteurs³.

Un vieillissement relativement homogène entre les différents pays



Ici, la proportion des personnes âgées de 75 ans et plus varie seulement d'environ 10% à 12% selon les Pays.

³ Voir notamment l'enquête spécifique que l'INSEE a consacrée à la cohabitation intergénérationnelle. INSEE. Repères. 1994.

Evolution depuis 1990

Un léger déclin démographique entre 1990 et 1999

Globalement, depuis 1990, la population des Hautes-Pyrénées a perdu 2 212 personnes (soit une baisse de 1%), alors qu'elle a augmenté en Midi-Pyrénées (+5%) et en France métropolitaine (+3%).

Ce léger déclin démographique est dû au déficit persistant des naissances par rapport aux décès (le solde naturel est de -3800 personnes), déficit qui n'est qu'atténué par l'excédent migratoire qui est de +1600 habitants, dont la moitié a moins de 30 ans en 1994.

En 10 ans, une augmentation marquée de la population des personnes âgées de 75 ans et plus

Comme partout ailleurs, la tendance observée depuis 1982 se confirme en 1999 et, dans les Hautes-Pyrénées, on observe une augmentation de 7,7% du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (soit 4 459 personnes), augmentation légèrement plus faible que celle observée sur l'ensemble de la région (8,6%), et plus faible que l'augmentation moyenne en France (10,4%)

Pourcentage d'évolution entre 1990 et 1999 de la population des personnes âgées et de la population totale

En pourcentage	60 ans et +	75 ans et +	Pop. Totale
Ariège	+ 1,1	+ 1,2	+ 0,6
Aveyron	+ 5,1	+ 3,9	- 2,4
Haute-Garonne	+ 13,9	+ 16,2	+ 13,0
Gers	+ 5,6	+ 5,2	- 1,3
Lot	+ 8,6	+ 10,2	+ 2,6
Hautes-Pyrénées	+ 7,7	+10,2	- 1,0
Tarn	+ 7,7	+ 8,2	+ 0,2
Tarn-et-Garonne	+ 7,2	+ 10,7	+ 2,9
Midi-Pyrénées	+ 8,6	+ 9,7	+ 5,0
<i>France métropolitaine</i>	<i>+10,4</i>	<i>+11,4</i>	<i>+ 3,3</i>

Source : INSEE – RP 90-99

Dans les Hautes-Pyrénées, l'augmentation a été plus forte pour les personnes âgées de 75 ans et plus : leur nombre est passé de 21 564 à 23 773, soit une augmentation de 10,2% (2 209 personnes).

4 INSEE, « 6 Pages » Midi-Pyrénées : « Le département des Hautes-Pyrénées au recensement de 1999 : aperçu des principaux résultats » n° 43-65 - octobre 2000

Les Hautes-Pyrénées est le département de la région qui a vu la part de ses personnes âgées de 75 ans et plus augmenter le plus fortement entre 1990 et 1999 (+1,1%), alors que l'augmentation moyenne de la région est de + 0,4%, nettement moins importante que celle observée en France (+1,7%).

Une augmentation très importante de la population âgée dans la périphérie tarbaise

Globalement, le département voit la population de ses personnes âgées de 75 ans et plus augmenter de 10,2% et sa part dans la population totale augmenter d'environ 1%.

• Evolution des effectifs

Dans une quinzaine de cantons, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a augmenté de façon relativement importante, les pourcentages d'évolution allant de +52% à +10%.

C'est dans les zones péri-urbaines que les augmentations sont proportionnellement les plus fortes, et plus particulièrement dans la périphérie tarbaise comme :

les cantons d'Aureilhan (+52% de ses effectifs soit 344 personnes), Laloubère (+23,4% soit 125 personnes), Bordères-sur-l'Echez (+19,4% soit 147 personnes), Séméac (+18,6% soit 143 personnes), Vic-en-Bigorre (+18,4% soit 141 personnes), Pouyastruc (+16,7% soit 46 personnes) et Ossun (+15,8% soit 131 personnes) ; mais aussi dans les cantons de Campan (+21,5% soit 70 personnes) et de Saint-Pé-de-Bigorre (+9,6% soit 20 personnes).

La ville de Tarbes voit l'effectif de ses personnes âgées de 75 ans et plus augmenter +12,9% (soit 581 personnes) alors que Lourdes ne voit son effectif augmenter que de 6% (soit 106 personnes).

Des augmentations relativement importantes sont aussi à noter dans des villes comme Lannemezan (+17,6% soit 177 personnes), Argelès-Gazost (+12,9% soit 125 personnes), Rabastens-de-Bigorre (+12,1% soit 59 personnes) ainsi que La Barthe-de-Neste (+9,5%, soit 42 personnes).

En zone rurale, la population des personnes âgées est relativement stable.

Certains cantons ruraux voient baisser leur nombre de personnes âgées de 75 ans et plus, mais dans des proportions relativement faibles, comme par exemple le canton de Tournay (-6,6% soit 38 personnes) ou celui de Bagnères-de-Bigorre (-2,9% soit 45 personnes).

• Evolution de la part dans la population totale

Parmi les cantons dont le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a augmenté, certains voient aussi leur part dans la population totale augmenter fortement, ce qui traduit un certain « vieillissement » de la population : c'est particulièrement le cas du canton de l'Aureilhan qui voit sa part augmenter de 3,2%, mais aussi des cantons de Lannemezan (+2,1%), Campan (+2%), Vic-en-Bigorre (+2%), La Barthe-de-Neste (+1,5%), Rabastens-de-Bigorre (+1,4%), Bordères-sur-l'Echez (+1,3%), Laloubère (+1,2%), Séméac (+1%), Argelès-Gazost (+1%), Ossun (+0,9%), ainsi que dans les villes de Tarbes (+1,5%) et Lourdes (+1,5%).

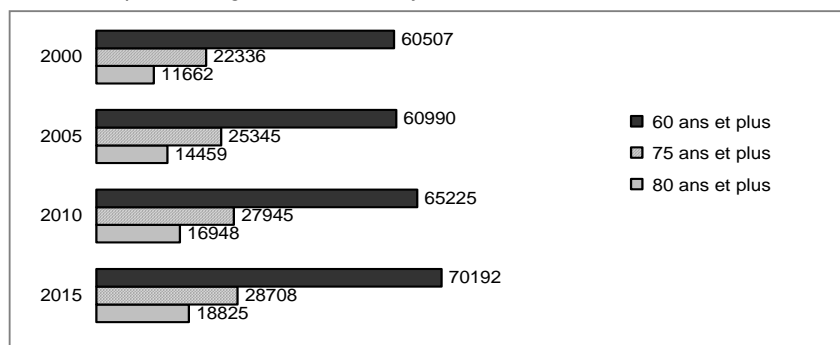
Pour les autres cantons, la part des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population totale de 1999 est identique à celle de 1990.

➤ Projections 2000-2015*

Une augmentation régulière des personnes âgées de 75 ans et plus dans les 15 ans à venir

Mise en garde : les chiffres exposés dans cette partie ne sont pas directement comparables avec ceux du recensement. En effet, l'âge pris en compte lors du recensement est l'âge atteint en mars 1999 alors que pour les projections, c'est l'âge atteint au 1^{er} janvier 2000.

Nombres de personnes âgées estimés aux 1^{er} janvier 2000, 2005, 2010 et 2015



Source : Projections Omphale de l'INSEE

Entre le 1^{er} janvier 2000 et le 1^{er} janvier 2005, la progression du nombre de personnes âgées de 60 et plus devrait fortement se ralentir (+0,8%) et faire passer l'effectif de 60 507 à 60 990, soit +483 personnes.

Par contre, la progression des personnes de 75 ans et plus devrait s'accélérer (+13,5%) faisant passer leur nombre de 22336 à 25345 (soit +3 009 personnes) et elle devrait être encore plus forte pour les personnes âgées de 80 ans et plus puisque leur nombre devrait passer à 14 459 personnes et augmenter de 24% (soit +2 797 personnes).

Ces augmentations seraient moins importantes que celles prévues pour l'ensemble de la région qui seraient de : +2,6% de personnes âgées de 60 ans et plus, +14,3% pour les 75 ans et plus et +28,1% pour les personnes âgées de 80 ans et plus.

La progression de ces effectifs et l'évolution à la baisse de la population totale des Hautes-Pyrénées (-1,9%) devrait, en 2005, faire passer la part des 60 ans et plus à 28,2% (contre 27,4% en 2000), celle des 75 ans et plus à 11,7% (contre 10,1% en 2000) et celle des 85 ans et plus à 2,8% (contre 3,1% en 2000).

A partir de 2005, l'arrivée des premières générations du « Baby-boom » augmenterait à nouveau l'effectif des 60 ans et plus (+6,9% entre 2005 et 2010, et +7,6% entre 2005 et 2015).

* Projections Omphale de l'INSEE, réalisées avec des hypothèses d'évolutions tendanciennes pour la mortalité, la fécondité et les comportements migratoires, hypothèses calculées sur la période 1975-1990

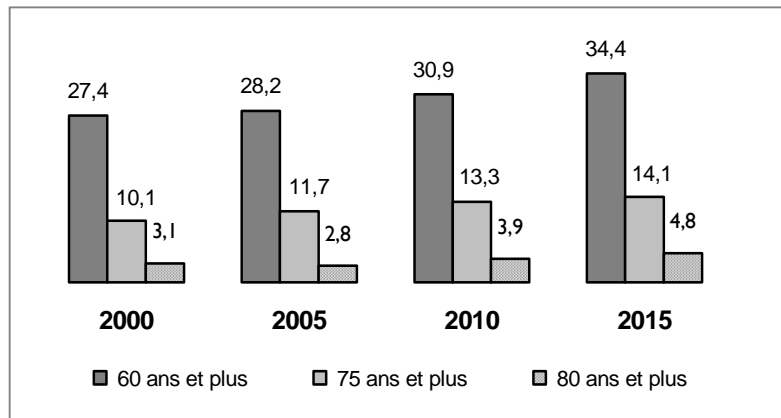
L'effectif des personnes âgées de 75 ans et plus augmenterait encore, mais de façon moins importante jusqu'en 2010 (+10,3% contre +13,5%), et très légèrement entre 2010 et 2015 (+2,7%) ;

Quand aux personnes âgées de 80 ans et plus, leur nombre devrait toujours augmenter, mais de façon moins rapide qu'entre 2000 et 2005 (+17,2% entre 2005 et 2010, et +11,1% entre 2010 et 2015).

L'évolution de la population totale des Hautes-Pyrénées étant estimée à la baisse (-2,5% entre 2005 et 2010, puis -3,2% entre 2010 et 2015), la part des personnes âgées devrait être en nette augmentation.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, les Hautes-Pyrénées pourrait compter environ 70 000 personnes âgées de 60 ans et plus (soit 34,4% de la population totale), 29 000 personnes âgées de 75 ans et plus (14% de la population totale) et 19 000 personnes âgées de 80 ans ou plus (4,8% de la population totale).

Part des personnes âgées estimée aux 1^{er}/01/2000, 2005, 2010 et 2015



Source : Projections Omphale de l'INSEE aux 1^{er}/01/2000, 2005, 2010 et 2015

➤ Migrations entre 1990 et 1999

Parmi les 23 773 personnes âgées de 75 ans et plus, présentes dans les Hautes-Pyrénées en 1999, près de 95% résidaient déjà dans les Hautes-Pyrénées en 1990 (22515 personnes) et environ 81% n'ont pas changé de logement.

Environ 5% des 75 ans et plus des Hautes-Pyrénées sont arrivées entre 1990 et 1999

Entre les deux recensements, les Hautes-Pyrénées ont accueilli plus de 1250 personnes âgées.

Plus de 300 personnes sont venues d'un autre département de la région et presque essentiellement de la Haute-Garonne (155) et du Gers (128).

Environ 900 personnes sont venues d'une autre région, les deux principales étant l'Aquitaine (354 personnes) et l'Île-De-France (174).
Plus de 50 personnes sont venues d'un pays étranger dont 32 d'un pays Européen.

Lieu de résidence en 1990 des personnes de 75 ans et plus présentes dans les Hautes-Pyrénées en 1999

	effectif	%
Dans les Hautes-Pyrénées	22515	94,7
même logement*	19164	80,6
même commune	1594	6,7
autre commune	1757	7,4
En Midi-Pyrénées	322	1,4
Ariège	17	0,1
Aveyron	3	0,0
Haute-garonne	155	0,7
Gers	128	0,5
Lot	4	0,0
Tarn	6	0,0
Tarn-et-Garonne	9	0,0
En France**	882	3,7
autre région	875	3,7
Dom-Tom	7	0,0
Etranger	54	0,2
pays européen	32	0,1
pays hors Europe	22	0,1
Ensemble	23773	100,0

* y compris les personnes en habitation mobile, sans abri, marinières et détenus : 16 personnes

** voir tableau détaillé ci-dessous

Lieu de résidence en 1990 (suite)	effectif	%
Département d'une autre région	882	3,7
Pyrénées-Atlantiques	231	1,0
Paris	68	0,3
Gironde	65	0,3
Alpes-Maritimes	43	0,2
Bouches-du-Rhône	30	0,1
Lot-et-Garonne	29	0,1
Hérault	24	0,1
Yvelines	21	0,1
Hauts-de-Seine	19	0,1
Essonne	18	0,1
Landes	17	0,1
Autres	317	1,3

Source : INSEE – RP99

Entre 1990 et 1999, près de 1150 personnes âgées sont parties des Hautes-Pyrénées

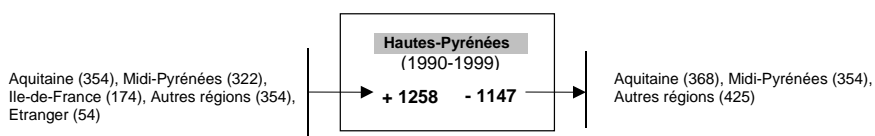
La majorité des personnes qui ont quitté les Hautes-Pyrénées entre les deux recensements sont parties dans une autre région (793) et principalement en Aquitaine. 354 ont déménagé pour un autre département de la région.

Lieu de résidence en 1999 des personnes de 75 ans et plus présentes dans les Hautes-Pyrénées en 1990

	effectif	%
En Midi-Pyrénées	354	30,9
Ariège	27	2,4
Aveyron	12	1,0
Haute-garonne	224	19,5
Gers	67	5,8
Lot	4	0,3
Tarn	15	1,3
Tarn-et-Garonne	5	0,4
Département d'une autre région	793	69,1
Pyrénées Atlantiques	266	23,2
Seine-Maritime	88	7,7
Landes	42	3,7
Gironde	35	3,1
Hérault	32	2,8
Dordogne	16	1,4
Var	16	1,4
Alpes-Maritimes	15	1,3
Pyrénées -Orientales	15	1,3
Autre	268	23,4
Ensemble	1147	100,0

Source : INSEE – RP99

Soit un faible solde migratoire : + 111 personnes âgées



1.2 Conditions de vie

La population âgée du département est légèrement plus urbaine que la moyenne régionale. Près de 90% des personnes de 75 ans et plus vivent à domicile. Près du tiers vivent seules ; cette proportion est plus forte à Tarbes et dans le bassin de Loures Barousse. Les trois quarts des personnes âgées de 75 ans et plus sont propriétaires et 6,4% occupent des logements sans confort. Plus du tiers des personnes âgées vit dans un ménage sans véhicule personnel. Près de 5000 personnes âgées disposent de très faibles revenus.

➤ Zone d'habitation

Plus d'1 personne sur 2, âgées de 75 ans et plus, vit dans une zone à dominante urbaine

Répartition des personnes âgées de 75 ans et plus selon la zone d'habitation en 1999

	Hautes-Pyrénées		Midi-Pyrénées 75 ans et +
	75 ans et +	Pop totale	
Espace à dominante urbaine	54,5	59,9	52,0
pôles urbains	40,0	41,4	41,4
communes périurbaines	10,6	14,3	9,4
commune multipolarisée	3,9	4,3	1,2
Espace à dominante rurale	45,5	40,1	48,0
rural sous influence urbaine	12,5	10,9	13,4
pôles ruraux	9,0	7,9	7,7
péri-rural	6,9	6,9	3,7
commune isolé	17,1	14,5	23,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE – RP99

En 1999 et selon le découpage géographique de l'INSEE⁵, la majorité des personnes âgées de 75 ans et plus des Hautes-Pyrénées vit dans une zone à dominante urbaine (54,5%) et la plupart (40%) dans les pôles urbains de Tarbes (comme on l'a vu précédemment, la ville abrite 21% des personnes âgées de 75 ans et plus), Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan.

⁵ Découpage réalisé en fonction du déplacement des actifs, entre le domicile et le travail, qui permet de définir les aires urbaines et leurs complémentaires, les aires rurales. Le découpage utilisé ici est celui de 1990.

Ensuite, 45,5% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent dans une zone à dominante rurale où les communes isolées comptent 17% d'entre elles.

Si la proportion de personnes âgées vivant dans l'espace à dominante rurale est peu élevée par rapport à la moyenne régionale (45,5% contre 48%), elle l'est toutefois plus que celle de l'ensemble de la population des Hautes-pyrénées (40%), notamment dans les communes rurales isolées (17,1% contre 14,5%).

Les différences observées avec la répartition régionale viennent de l'importance des zones urbaines du département. Ainsi, la répartition des personnes âgées de 75 ans et plus, comme celle de la population totale, s'avère légèrement plus urbaine que la moyenne régionale (54,5% contre 52%) et à l'inverse, moins rurale, notamment dans les communes rurales isolées (17,1% contre 23,2%).

➤ Lieu de vie des personnes âgées

Seulement 1 personne sur 10 âgées de 75 ans et plus est accueillie en établissement

La grande majorité des personnes âgées vivent à domicile (logements-foyers compris) : 89% des 75 ans et plus, et 84% des 80 ans et plus, proportions légèrement moins importantes qu'en moyenne en Midi-Pyrénées (respectivement 90% et 85%).

Répartition des personnes âgées selon leur lieu de vie en 1999

(%)	Hautes-Pyrénées		Midi-Pyrénées	
	75 ans et plus	80 ans et plus	75 ans et plus	80 ans et plus
Domicile*	89,2	83,9	90,1	84,7
Maison de retraite	8,1	12,8	8,0	12,8
Long séjour	1,6	2,2	1,0	1,5
Autre**	1,1	1,1	0,9	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	23773	12728	244178	128218

* y compris les logements-foyers

**Autre : communautés diverses + autre

Source : INSEE – RP99

Ce sont ensuite les maisons de retraite qui accueillent le plus grand nombre de personnes âgées et de façon de plus en plus fréquente avec l'âge puisque l'âge moyen d'entrée en maison de retraite est de 81 ans (en 1996⁶). Ainsi, 8% des personnes âgées de 75 ans et plus sont accueillies en maison de retraite et cette proportion passe à environ 13%, pour les personnes âgées de 80 ans et plus.

Les femmes résident plus fréquemment en maison de retraite que les hommes (à 75 ans et plus, elles sont 10% contre 5% des hommes et, à 80 ans ou plus, 15% contre 8% des hommes), ainsi que dans les établissements de long séjour (environ 2% contre 1,2% à 75 ans et plus, et 2,5% contre 1,7% à 80 ans et plus).

⁶ Source : Service DSD du Conseil Général des Hautes-Pyrénées

➤ Mode de cohabitation

40% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent en couple

Répartition des personnes âgées de 75 ans et plus des Hautes-Pyrénées, selon l'âge et le mode de cohabitation en 1999

%	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et +	80 ans et plus	75 ans et plus
Hors domicile	4,6	9,1	16,4	25,9	37,9	16,1	10,8
A domicile*	95,4	90,9	83,6	74,1	62,0	83,9	89,2
Seul(e)	29,2	34,9	35,1	30,6	22,1	33,7	31,6
« A deux » ⁽¹⁾	49,3	40,3	29,2	21,3	15,3	31,6	39,8
Autres ⁽²⁾	16,9	15,7	19,2	22,2	24,6	18,6	17,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	11045	4971	5018	2183	556	12728	23773

* y compris les logements foyers

Source : INSEE – RP99

⁽¹⁾ avec une autre personne âgée de 60 ans ou plus, quels que soient le sexe et le lien de parenté

⁽²⁾ avec une personne de moins de 60 ans ou dans un ménage de plus de deux personnes

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, le mode de cohabitation le plus fréquent (environ 40%) est la vie « à deux », avec une autre personne âgée d'au moins 60 ans, qui concerne environ 9500 personnes.

Cette fréquence évolue bien sûr avec l'âge, passant d'environ 49% des personnes âgées de 75 à 79 ans (environ 5450 personnes), à environ 15% des personnes âgées de 95 ans ou plus (soit 85 personnes).

Ce sont ensuite les personnes seules à domicile qui sont proportionnellement les plus nombreuses (31,6% soit 7512 personnes des 75 ans et plus), et plus particulièrement chez les femmes (45% contre environ 20% des hommes).

L'évolution en fonction de l'âge est différente de celle des personnes vivant en « couple » : en effet, la proportion de personnes vivant seules à domicile augmente jusqu'à 85-89 ans pour baisser ensuite au delà. Cette évolution est à mettre en parallèle avec l'évolution de l'état de santé et plus particulièrement celui de la dépendance, ainsi qu'avec l'évolution du veuvage qui, avec l'âge, augmente le nombre de personnes seules et inversement, baisse celui des personnes vivant en « couple ».

Les autres personnes, environ 18%, vivent, soit avec une personne de moins de 60 ans, soit dans des ménages de plus de 2 personnes.

Depuis 1990, la répartition des personnes âgées de 75 ans et plus, selon leur mode de cohabitation, a évolué : les personnes âgées sont proportionnellement moins nombreuses à vivre à domicile (89% contre 91% en 1990) et inversement, plus nombreuses en établissement (11% contre 9% en 1990).

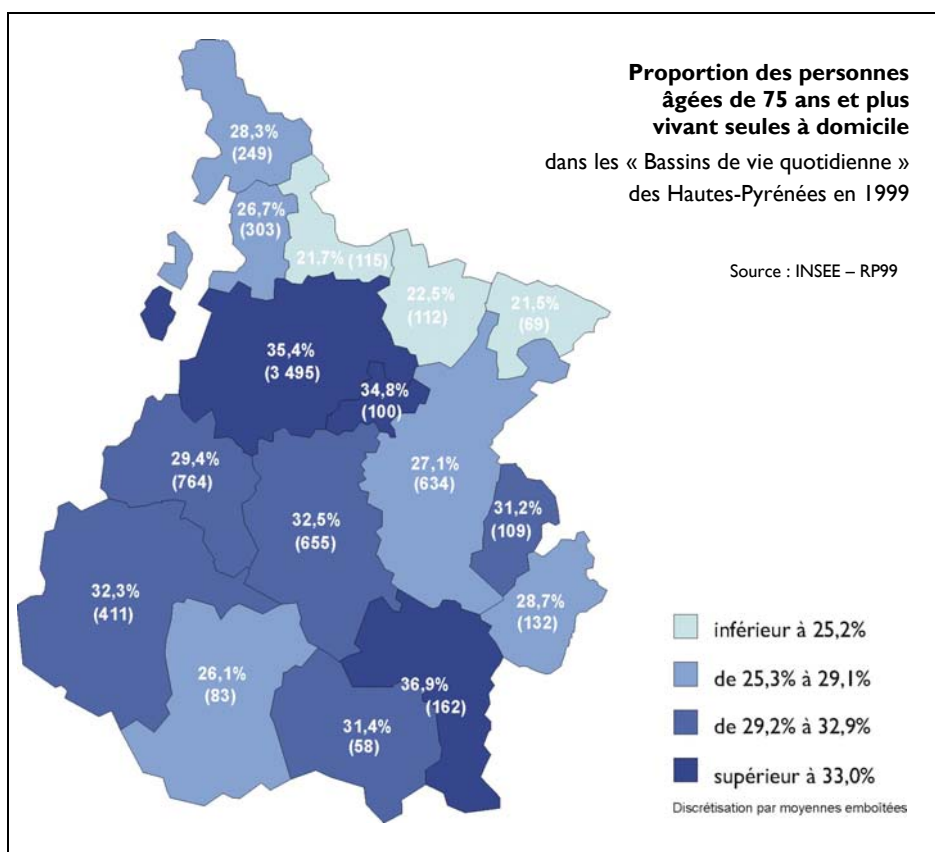
Par contre, les personnes vivant seules à domicile sont légèrement plus nombreuses qu'en 1990 (32% contre 31%).

Près d'1 personne âgée sur 3 vit à seule à domicile

Dans les Hautes-Pyrénées, parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, 31,6% habitent seules à domicile.

Cette part est identique à celle observée en moyenne au niveau régional (32%) mais différente de celles des autres départements. C'est pour la Haute-Garonne que la part est la plus élevée (environ 35%) et pour le Gers qu'elle est la plus faible (28,4%).

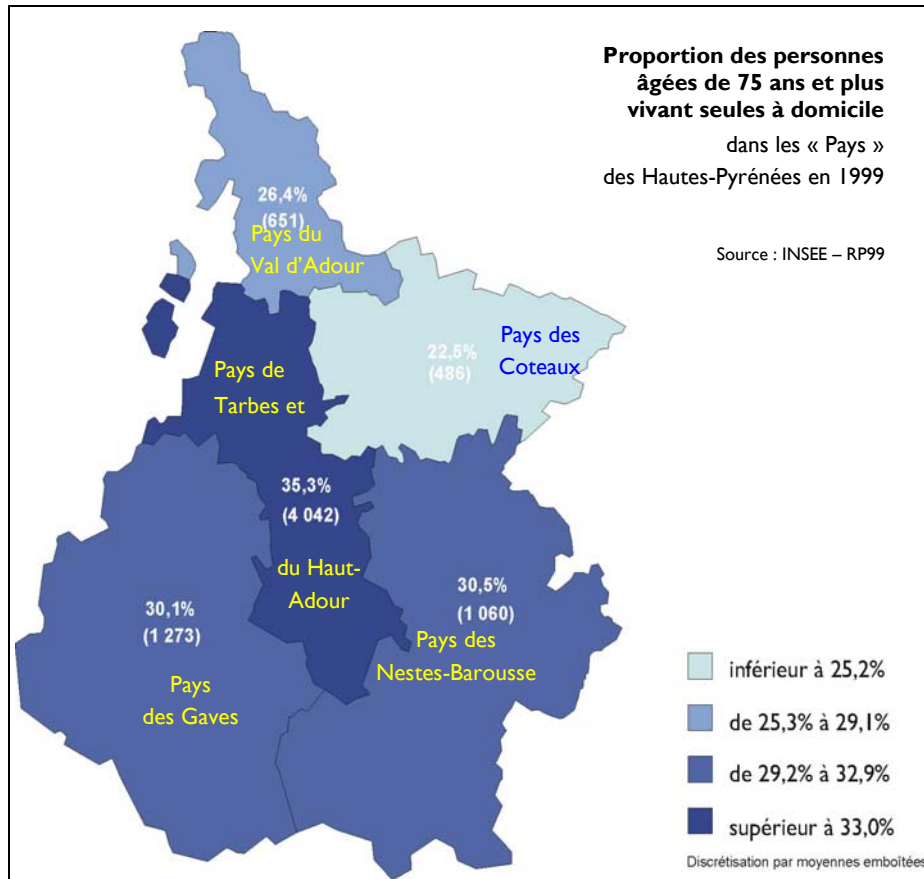
De 37% à 21,5% de personnes âgées isolées selon les « Bassins de vie quotidienne »



Les plus fortes proportions de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à domicile se retrouvent dans deux cas de figure : urbain de centre ville, comme Tarbes, et rural centré sur les zones les plus dépeuplées, comme par exemple, le bassin de Loures-Barousse (environ 37%).

A l'inverse, c'est dans la zone rurale agricole que les proportions sont les plus faibles et notamment dans le nord-est du département, dans les bassins de Castelnau-Magnoac (21,5%), de Rabastens-de-Bigorre (21,7%) et de Trie-sur-Baïse (22,5%).

Le découpage géographique par « Pays » fait aussi ressortir une forte proportion de personnes âgées isolées dans le Pays de Tarbes et du Haut-Adour, ainsi que de plus faibles proportions dans le nord du département.



➤ Conditions de logement

Les 3/4 des personnes âgées de 75 ans et plus sont propriétaires

Répartition des personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile selon le statut d'occupation de leur logement en 1999

	Hautes-Pyrénées		Midi-Pyrénées
	Effectif	%	%
Propriétaires	15917	75,1	72,9
Locataires ou sous locataires	3735	17,6	18,7
Log. vide non HLM	2145	10,1	11,8
Log. vide HLM	1467	6,9	6,0
Log. meublé	123	0,6	0,9
Logés gratuitement	1557	7,3	8,4
Ensemble	21209	100,00	100,00

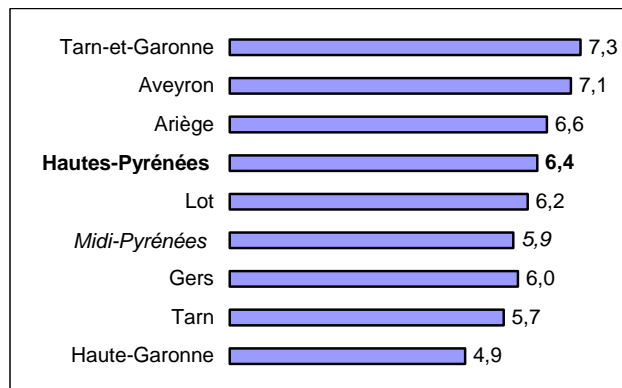
Source : INSEE – RP99

Dans les Hautes-Pyrénées, la grande majorité des personnes âgées de 75 ans et plus qui vivent à domicile, sont propriétaires de leur logement (75%), environ 18% sont locataires et environ 7% sont logées gratuitement. Comparé à la moyenne régionale, la proportion des propriétaires y est légèrement plus élevée (75% contre environ 73%) et c'est en Haute-Garonne qu'elle est la plus faible (69%). Par contre, parmi les locataires des Hautes-Pyrénées, 39% sont en logement HLM, proportion la plus élevée de la région, avant celle de la Haute-Garonne (environ 37%) et celle du Tarn (35%), la plus faible proportion étant celle du Gers (18,5%).

➤ Confort du logement

Plus de 1300 personnes vivent dans des logements inconfortables

Proportion de personnes âgées de 75 ans et plus occupant des logements inconfortables en 1999

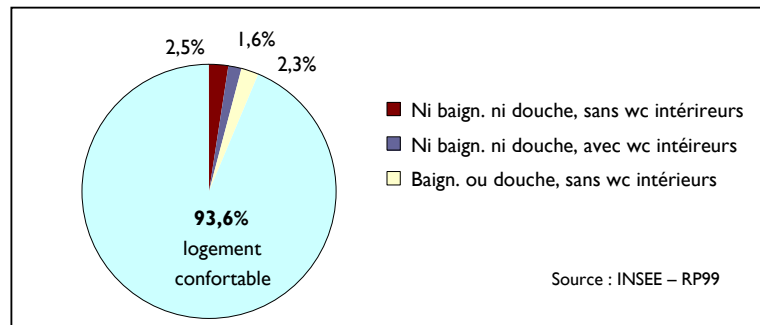


Source : INSEE – RP99

Parmi les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile, 6,4% (soit 1362 personnes) vivent dans des logements inconfortables, c'est-à-dire ne disposant pas de baignoire ni de douche, ou ne disposant pas de WC intérieurs.

Cette part est légèrement plus élevée que celle de la moyenne régionale (5,9%) et elle est identique à celle de l'Ariège (6,6%) et du Lot (6,2%).

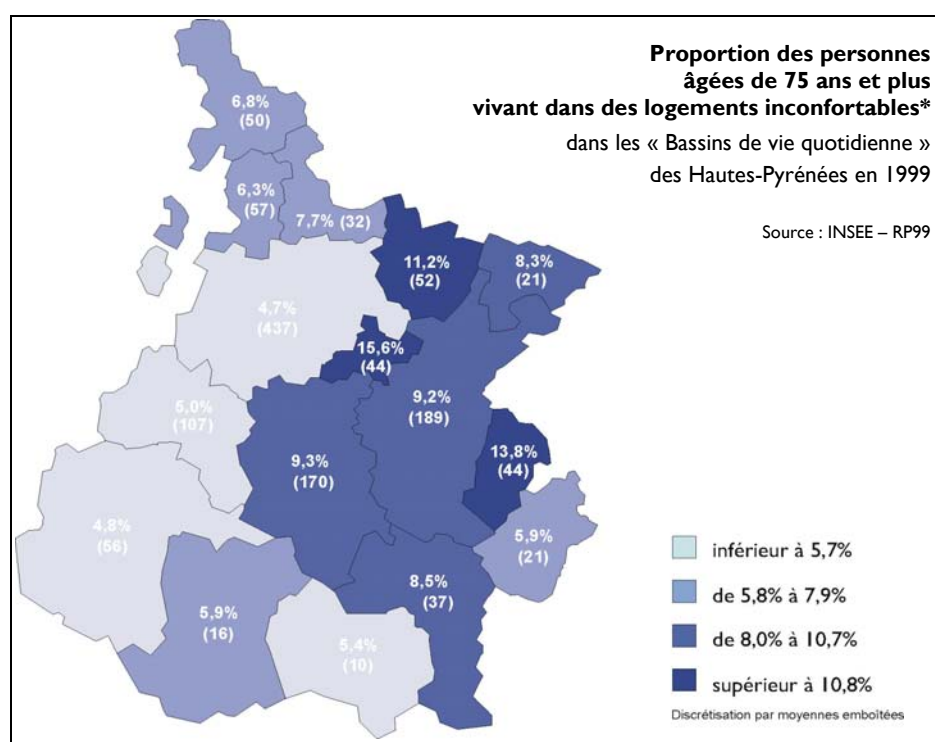
Répartition des personnes de 75 ans et plus selon le niveau de confort de leur logement dans les Hautes-Pyrénées en 1999



Source : INSEE – RP99

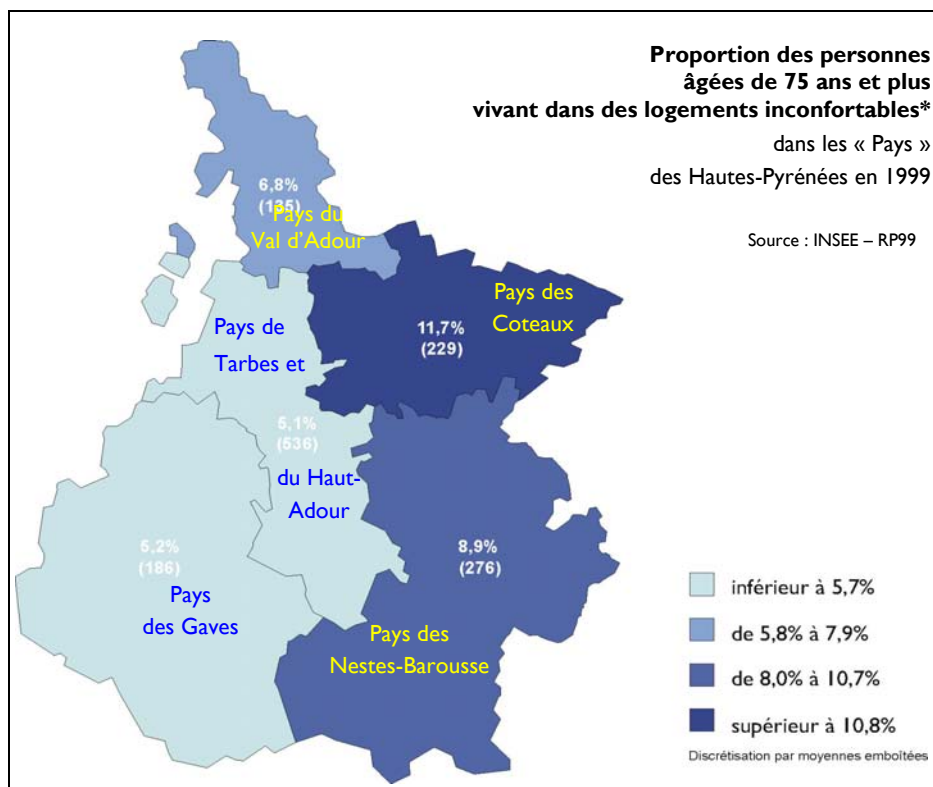
La grande majorité des personnes âgées de 75 ans et plus vit dans des logements « confortables » (93,6%), alors que 2,5% (soit 538 personnes) vivent dans des logements sans baignoire ni douche et sans WC intérieurs, 2,3% (soit 487 personnes) dans des logements disposant d'une baignoire ou une douche, mais pas de WC intérieurs et 1,6% (soit 337 personnes) dans des logements sans baignoire ni douche, mais avec des WC intérieurs,

***De forts contrastes
selon les « Bassins de vie quotidienne »***



* ne disposant pas de baignoire ni de douche, ou ne disposant pas de WC intérieurs

Selon les « Bassins de vie quotidienne », la proportion des personnes âgées vivant dans des logements inconfortables fait ressortir de forts contrastes puisqu'elle varie de 4,7% à 15,6%. Ces contrastes se retrouvent aussi dans le découpage géographique par « Pays » avec des proportions qui varient d'environ 5% à environ 12%.

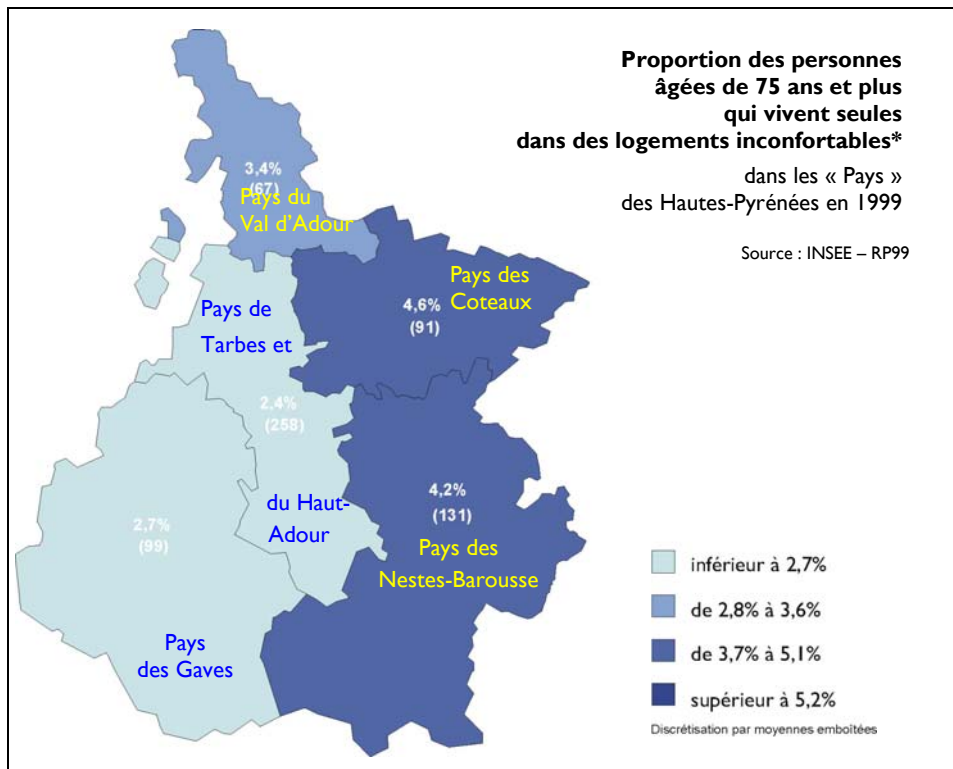


Plus de 600 personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules dans des logements inconfortables*

Environ 3% des personnes âgées de 75 ans et plus (soit 646 personnes) vivent seules dans des logements ne disposant ni de baignoire ni de douche, ou ne disposant pas de WC intérieurs.

Selon les « Pays », les effectifs varient de 67 personnes pour le Pays du Val d'Adour à 258 pour le pays de Tarbes et du Haut-Adour.

Les proportions varient de 2,4% des personnes âgées de 75 ans et plus à 4,6%.



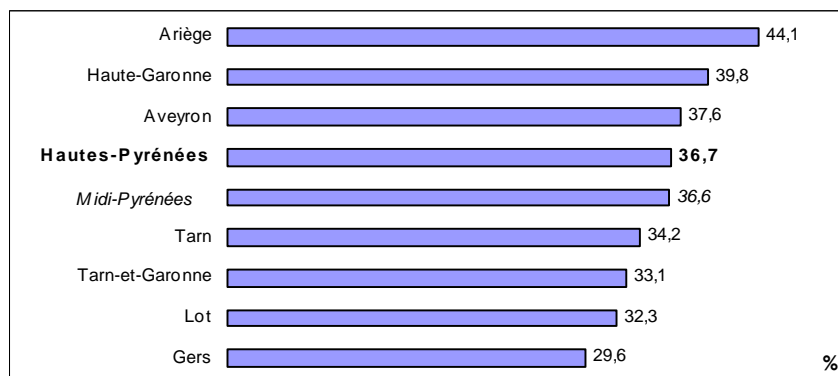
* ne disposant pas de baignoire ni de douche, ou ne disposant pas de WC intérieurs

➤ Véhicule personnel

Plus d'1 personne âgée sur 3 vit dans un ménage sans véhicule personnel

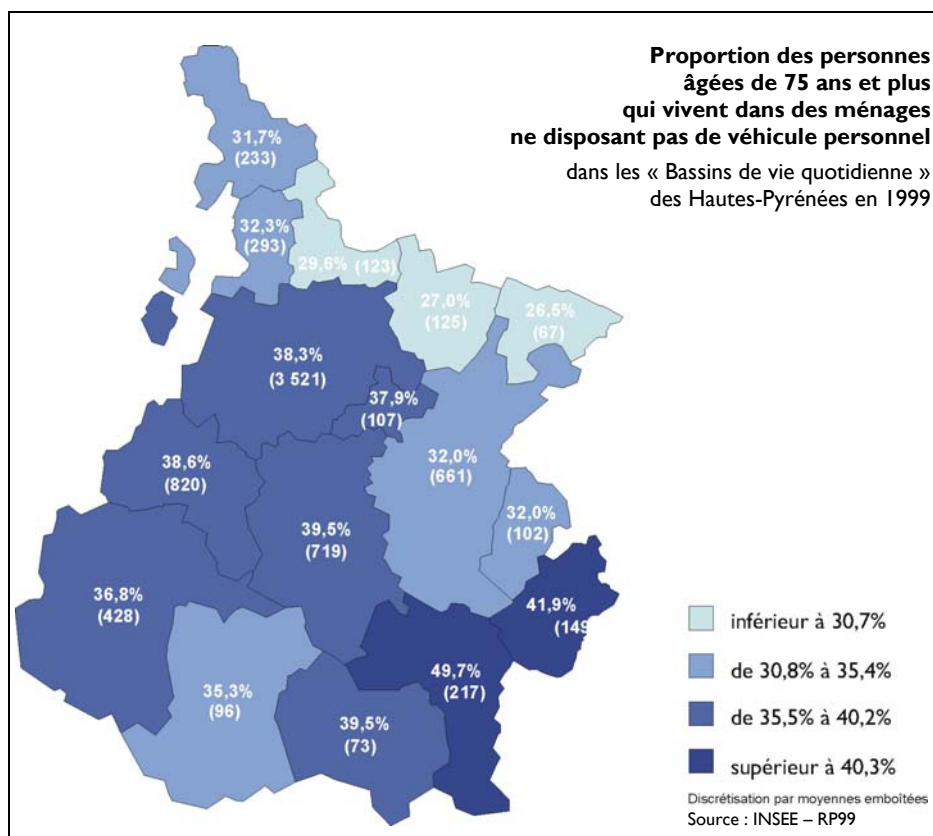
Dans les Hautes-Pyrénées en 1999, plus d'une personnes sur trois âgées de 75 ans et plus (36,7%) vit dans un ménage ne disposant pas de voiture alors que 45% vivent dans des ménages qui disposent d'une seule voiture et 18% dans des ménages qui en ont au moins deux.

Pourcentage de personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un ménage ne disposant pas de véhicule personnel en 1999

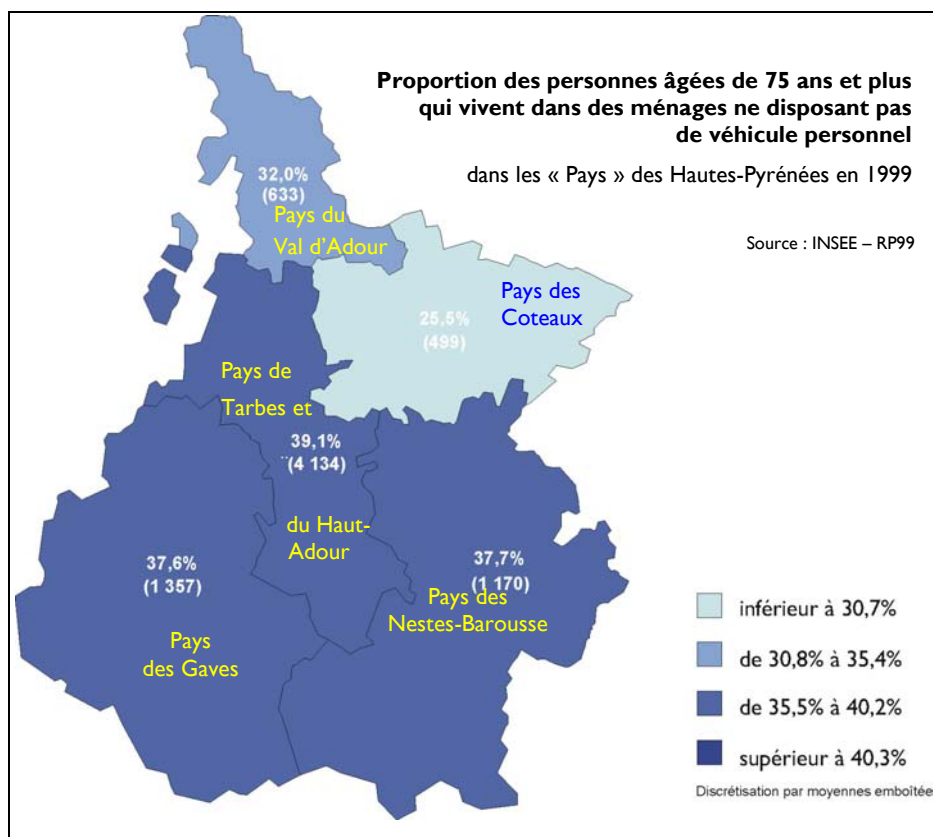


Source : INSEE – RP99

La proportion des Hautes-Pyrénées est identique à la moyenne régionale (36,6%), mais elle varie selon les « Bassins de vie quotidienne », allant de 26,5% dans le bassin de Castelnau-Magnoac à près de 50% dans le bassin d'Arreau.



C'est dans le Pays des Coteaux que la proportion de personnes âgées vivant dans des ménages sans voiture est la plus faible (25,5%) et dans celui de Tarbes et du Haut-Adour qu'elle est la plus élevée (39,1%).



➤ Ressources

Un certain nombre de personnes âgées disposant de faibles revenus bénéficient d'une allocation destinée à leur garantir un niveau de ressources minimum. Il s'agit de l'«**Allocation Supplémentaire**» (anciennement «Fond national de solidarité»), qui s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Près de 4800 personnes sont bénéficiaire de l'AS

En 1999, dans les Hautes-Pyrénées, 4769 personnes âgées de 65 ans et plus bénéficient de cette allocation (9,5% des 65 ans et plus).

*Allocataires de l'Allocation Supplémentaire (AS ex FNS)
dans les principales communes des Hautes-Pyrénées en 1999*

Communes	Nombre d'allocataires	% de la population des 65 ans et plus
Tarbes	717	7,1
Lourdes	276	7,1
Bagnères-de-Bigorre	173	8,0
Lannemezan	120	8,2
Aureilhan	91	5,3
Hautes-Pyrénées	4769	9,5

Source : CRAM, MSA, INSEE

Pour les principales communes des Hautes-Pyrénées, la proportion de bénéficiaires est inférieure à celle de la moyenne départementale (9,5%).

C'est à Lannemezan que les allocataires sont proportionnellement les plus nombreux (8,2%) et à Aureilhan qu'ils sont les moins nombreux (5,2%).

Population couverte par l'Allocation Supplémentaire en Midi-Pyrénées au 31-12-99

	population couverte	% population couverte par rapport à la population totale
Ariège	4 182	3,0
Aveyron	10 677	4,0
Haute-Garonne	12 493	1,2
Gers	8 195	4,8
Lot	5 499	3,4
Hautes-Pyrénées	5 045	2,3
Tarn	7 964	2,3
Tarn-et-Garonne	5 811	2,8
Midi-Pyrénées	62 437	12,2

Source : CRAM-MSA-INSEE

Le département des Hautes-Pyrénées est, après la Haute-Garonne, un des départements de la région où la proportion de la population couverte par l'Allocation Supplémentaire est des plus faibles, avec le Tarn (2,3%).

1.3 Etat de santé

A 75 ans, les personnes âgées en Hautes-Pyrénées ont une espérance de vie de 9,5 ans pour les hommes et 12,8 ans pour les femmes. Sur la base des données d'enquête nationale, on peut estimer qu'environ 4 600 personnes dépendantes vivent actuellement dans le département. Ce vieillissement du département donne un relief particulier à certains problèmes de santé (maladies cardio-vasculaires, cancers, pathologies mentales) et entraînent des besoins de soins importants.

➤ **Espérance de vie**

En 1997, dans les Hautes-Pyrénées, l'espérance de vie à la naissance était de 75,1 ans pour les hommes et de 82,4 ans pour les femmes (respectivement 76 ans et 82,8 ans en Midi-pyrénées).

De même, en 1997, un homme de 60 ans pouvait espérer vivre en moyenne 19,6 ans et un homme de 75 ans, 9,5 ans.

Aux mêmes âges, l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes : 25,3 ans à 60 ans (soit 5,7 ans de plus) et 12,8 ans à 75 ans (soit 3,3 ans de plus).

Evolution de l'espérances de vie à 60 ans et à 75 ans dans les Hautes-Pyrénées de 1990 à 1997

	1990		1997		gains (en années)	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Espérance de vie à 60 ans	19,3	24,5	19,6	25,3	0,3	0,8
Espérance de vie à 75 ans	9,4	12,1	9,5	12,8	0,1	0,7

Source : INSEE – RP99

Depuis 1990, l'espérance de vie des femmes a augmenté de près d'un an : elle était de 24,5 ans à 60 ans et de 12,1 ans à 75 ans (soit respectivement, +0,8 an et +0,7 an).

Celle des hommes a augmenté mais de façon moins importante : de 0,3 an à 60 ans et de seulement 0,1 an à 75 ans.

L'écart entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes s'est donc accentué, passant de 5,2 ans à 5,7 ans à 60 ans, et de 2,7 ans à 3,3 ans à 75 ans.

Espérances de vie à 60 ans et à 75 ans selon le sexe, dans les Hautes-Pyrénées en 1997

	Hommes		Femmes		Ecart hom. - fem.	
	à 60 ans	à 75 ans	à 60 ans	à 75 ans	à 60 ans	à 75 ans
Ariège	20,5	10,0	25,2	12,8	-4,7	-2,8
Aveyron	21,1	10,4	25,6	12,9	-4,5	-2,6
Haute-Garonne	20,3	10,1	25,3	12,8	-5,0	-2,7
Gers	20,9	10,2	25,9	13,4	-5,0	-3,2
Lot	20,8	9,9	25,5	12,7	-4,7	-2,8
Hautes-Pyrénées	19,6	9,5	25,3	12,8	-5,7	-3,3
Tarn	21,3	10,3	25,6	12,6	-4,2	-2,3
Tarn-et-Garonne	20,7	10,1	25,0	12,6	-4,4	-2,5
Midi-Pyrénées	20,6	10,1	25,4	12,8	-4,8	-2,7
<i>France métrop.</i>	<i>20,0</i>	<i>10,0</i>	<i>25,1</i>	<i>12,7</i>	<i>-5,1</i>	<i>-2,7</i>

Source : INSEE – RP99

- Pour les hommes, en 1997, les Hautes-Pyrénées est le département de la région où l'espérance de vie est la plus faible, à 60 ans (19,6 ans) comme à 75 ans (9,5 ans), ce qui était déjà le cas en 1990.

Selon les départements de la région, l'espérance de vie des hommes à 60 ans varie de 19,6 ans (Hautes-Pyrénées) à 21,1 ans (Aveyron) et à 75 ans, elle varie de 9,5 ans (Hautes-Pyrénées) à 10,4 ans (Aveyron).

Ainsi, comparé à la moyenne régionale, les Hautes-Pyrénées observent une différence de un an pour l'espérance de vie des hommes à 60 ans, (19,6 ans contre 20,6 ans) et une différence de 0,6 ans à 75 ans (9,5ans contre 10,1 ans).

Cet écart qui a augmenté puisqu'en 1990, la différence avec la moyenne régionale était de 0,7 ans à 60 ans, et de 0,3 ans à 75 ans.

- Pour l'espérance de vie des femmes, les différences départementales sont moins importantes, en 1997 comme en 1990.

Ainsi, les femmes des Hautes-Pyrénées ont une espérance de vie à 60 ans proche de la moyenne régionale (25,3 ans pour 25,4 ans en Midi-Pyrénées) et à 75 ans, une espérance de vie égale à la moyenne régionale (12,8 ans), ce qui était aussi le cas en 1990.

De fait, en 1997, l'écart observé entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes est, pour les Hautes-Pyrénées, le plus important de la région, à 60 ans (-5,7 ans) comme à 75 ans (-2,7 ans).

Comparé à la moyenne nationale, dans les Hautes-Pyrénées, les hommes ont une espérance de vie moins longue, à 60 ans comme à 75 ans (respectivement, 19,6 ans contre 20 ans, et 9,5 ans contre 10 ans) alors que les femmes ont une espérance de vie légèrement plus longue à 60 ans (25,3 ans contre 25,1 ans) et proche à 75 ans (12,8 ans contre 12,7 ans).

➤ Affections de longue durée

Selon le Code de la sécurité Sociale, une trentaine d'affections, comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, sont admises en « affections de longue durée » (ALD) et sont prises en charge à 100% (les personnes sont exonérées du ticket modérateur).

Parmi les ALD les plus fréquentes, certaines sont spécifiquement liées à l'âge (accident vasculaire cérébral, artériopathie, infarctus du myocarde, insuffisance respiratoire et maladie de Parkinson) et d'autres, même si elles touchent des personnes de tous âges, peuvent aussi être liées à l'âge, comme les tumeurs et le diabète.

Principales affections de longues durées enregistrées en 1997 et 1998 dans les Hautes-Pyrénées, pour des personnes âgées de 60 ans ou plus (en moyenne annuelle)

Ensemble	60-74 ans		75 et plus		60 et plus	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Tumeurs	372	32,9	307	26,8	679	29,8
Artériopathie	163	14,4	137	12,0	300	13,2
Troubles mentaux	82	7,2	170	14,8	251	11,0
Diabète	158	13,9	81	7,0	238	10,5
Cardiopathie	60	5,3	131	11,4	191	8,4
Accident vasculaire cérébral	94	8,3	91	7,9	185	8,1
Hypertension artérielle	55	4,9	103	9,0	158	6,9
Insuffisance respiratoire	41	3,6	35	3,0	75	3,3
Infarctus	35	3,1	25	2,2	60	2,6
Maladie de Parkinson	16	1,4	26	2,2	42	1,8
Autres	58	5,1	42	3,6	99	4,3
Total	1132	100,0	1145	100,0	2277	100,0

Sources : CNAMTS, CCMSA, CANAM

En 1997-1998 dans les Hautes-Pyrénées, 2277 nouvelles ALD ont été enregistrées en moyenne chaque année pour des personnes âgées de 60 ans et plus, soit 65% de l'ensemble des nouvelles ALD.

Elles concernent 3,6% des personnes de 60 ans et plus.

Les principales ALD sont les mêmes pour les personnes âgées de 60-74 ans et celles de 75 ans et plus, mais leurs fréquences varient cependant :

à 75 ans et plus, les nouvelles ALD pour tumeur sont moins fréquente qu'à 60-74 ans (environ 27% des nouvelles ALD contre environ 33%), et celles pour diabète sont deux fois moins fréquentes (environ 14% contre environ 7%) ; à l'inverse, les nouvelles ALD pour troubles mentaux, cardiopathie et hypertension artérielle sont deux fois plus fréquentes (respectivement, 14,8% contre 7,2%, 11,4% contre 5,3% et 9% contre 4,9%).

➤ Dépendance et besoins d'aide

Dans les Hautes-Pyrénées, comme dans la plupart des départements, peu de données sont disponibles pour mesurer la dépendance des personnes âgées.

Selon l'enquête nationale de l'INSEE « Handicaps-incapacités-dépendance »⁷ (HID) de 1998, environ 800 000 personnes, soit 6,6% des personnes âgées de 60 ans et plus seraient évaluées dans les équivalents GIR1 à GIR4, population cible de l'APA. 530 000 personnes correspondent aux degrés de dépendance les plus élevés GIR1 à 3, soit 4,4% de la population des 60 ans et plus. Les personnes les plus dépendantes, classées en GIR 1 à 3, sont des femmes dans plus de 7 cas sur 10. Les personnes de 85 ans et plus en représentent la moitié. En prenant en compte dépendance physique et psychique, c'est 844 000 personnes âgées de 60 ans et plus qui présentent une dépendance d'origine psychique et/ou physique.

A taux de dépendance par âge et sexe identiques à ceux évalués dans l'enquête nationale HID, c'est 4 600 à 4 700 personnes⁸ de 60 ans et plus en Hautes-Pyrénées qui seraient dépendantes (équivalent GIR1 à GIR4).

➤ Principales causes de décès

Entre 1995 et 1997, 7078 décès de personnes âgées de 60 ans et plus ont été enregistrés dans les Hautes-Pyrénées (environ 26% de 60-74 ans, environ 31% de 74-84 ans et environ 43% de 85 ans et plus), soit 2359 décès en moyenne par an.

***Entre 60 et 74 ans,
la majorité des décès
est due à un cancer***

Au cours de la période 1995-1997, plus de 600 décès de personnes âgées de 60-74 ans ont été enregistrés en moyenne par an et 68% concernent des hommes.

La plus grande part de ces décès sont dus à un cancer (42%), pour les hommes comme pour les femmes.

A ces âges, les hommes meurent deux fois plus souvent de cancer du poumon, de la trachée ou des bronches que les femmes (10,6% des décès contre 5,5%), alors que pour les femmes, ce sont les cancers du sein qui sont les plus fréquents (7,4% des décès).

Ce sont ensuite les maladies cardio-vasculaires qui causent le plus de décès, chez les hommes plus que chez les femmes (28% contre 23%), et plus particulièrement les cardiopathies ischémiques (10,6% contre 6,7%).

⁷ DREES – Etudes et Résultats n°94 – décembre 2000

⁸ Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après l'enquête Handicaps-incapacités-dépendances

⁸ Dans « Vieillir en Midi-Pyrénées », CRAM-ORSMIP (à paraître)

Pour les autres principales causes de décès, les hommes sont aussi plus touchés que les femmes, à l'exception des maladies digestives qui causent proportionnellement autant de décès chez les hommes que chez les femmes (environ 5% des décès).

***A partir de 75 ans,
les maladies cardio-vasculaires
sont la principale cause de décès***

A partir de 75 ans, le nombre de décès augmente et la liste des principales causes de décès s'allonge. Ainsi, 1750 décès ont été enregistré en moyenne par an au cours de la période et les femmes sont, à ces âges, plus concernées que les hommes (57% des décès), puisqu'elles sont aussi plus nombreuses.

Principales causes de décès des personnes âgées de 75 ans et plus domiciliées dans les Hautes-Pyrénées en 1995-1997, en moyenne annuelle

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Maladies cardio-vasculaires	278	36,8	422	42,4	700	40,0
<i>dont :</i>						
cardiopathies ischémiques	68	9,0	80	8,0	148	8,5
mal. cérébro-vasculaire	85	11,3	129	13,0	214	12,2
insuffisance cardiaque	54	7,2	98	9,8	152	8,7
Tumeurs	187	24,8	139	14,0	326	18,6
<i>dont :</i>					0	
poumon*	34	4,5	7	0,7	41	2,4
intestin	25	3,3	19	1,9	43	2,5
sein	0	0,0	19	1,9	19	1,1
prostate	32	4,2	0	0,0	32	1,8
Maladies respiratoires	93	12,3	102	10,2	194	11,1
<i>dont :</i>						
pneumonies et bronchopn	40	5,3	44	4,5	85	4,8
bronchites chroniques**	32	4,3	29	2,9	61	3,5
Etats morbides mal définis	42	5,6	71	7,1	113	6,5
Accidents et traumatismes	36	4,8	62	6,2	98	5,6
<i>dont :</i>						
chutes accidentelles	8	1,1	32	3,2	40	2,3
Maladies digestives	28	3,8	44	4,4	72	4,1
Troubles mentaux	17	2,2	44	4,5	61	3,5
Autres	75	9,9	111	11,2	186	10,6
Toutes causes	755	100	995	100	1750	100

* Tumeurs de la trachée, des bronches ou des poumons Source : INSERM-SC8, exploitation ORSMIP

** bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives

La principale cause de décès est l'ensemble des maladies cardio-vasculaires (40% des décès), chez les hommes comme chez les femmes, mais de façon plus importante pour les femmes (42,4% des décès contre 36,8% pour les hommes), essentiellement en ce qui concerne les insuffisances cardiaques (environ 10% des décès contre 7% pour les hommes).

Ce sont ensuite les cancers qui causent le plus de décès (18,6%) et, comme à 60-74 ans, ce sont les hommes qui sont les plus touchés (environ 25% des décès contre seulement 14% pour les femmes).

Viennent ensuite les maladies respiratoires (11% des décès) pour lesquelles les femmes sont aussi moins touchées que les hommes (environ 10% contre environ 12%).

Pour les autres principales cause de décès (états morbides mal définis, accidents et traumatismes, et troubles mentaux), relativement moins fréquentes, les femmes sont plus concernées que les hommes.

Les maladies digestives, comme à 60-74 ans, sont par contre causent autant de décès chez les hommes que chez les femmes (environ 4%).

Près de 30% des décès de personnes de 75 ans et plus ont lieu au domicile

Au cours de la période 1995-1997, la majorité des décès des personnes âgées de 75 ans et plus ont eu lieu en établissement hospitalier (51%), et près de 30 % à domicile, pour les hommes comme pour les femmes.

C'est ensuite dans les maisons de retraite que les décès sont les plus fréquents (11,4%), puis dans les cliniques privées (environ 7%).

Lieu de décès des personnes âgées de 75 ans et plus domiciliées dans les Hautes-Pyrénées en 1995-1997 (en moyenne annuelle)

lieu de décès	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Domicile, logement privé	208	27,6	294	29,5	502	28,7
Etablissement hospitalier	397	52,6	498	50,0	895	51,1
Clinique privée	68	9,0	47	4,8	115	6,6
Hospice, maison de retraite*	65	8,6	135	13,5	199	11,4
Voie ou lieu public	5	0,6	1	0,1	6	0,3
Autre et non précisé	13	1,7	20	2,0	33	1,9
Ensemble	755	100,0	995	100,0	1750	100,0

* y compris maison de repos et autres établissements sanitaires

Source : INSERM-SC8, exploitation ORSMIP

2. Le soutien à domicile et l'hébergement en établissement

La plupart des aides pour le soutien à domicile sont accessibles dans tout le département. Près de 6 500 personnes en bénéficient. Mais les services de soins infirmiers sont encore mal répartis dans le département.

La capacité totale d'accueil des structures d'hébergement permet d'offrir une place d'accueil pour sept habitants de 75 ans et plus. Les trois quarts de la capacité totale d'hébergement sont habilités à l'aide sociale. Le pays de Tarbes et le pays le moins équipé du département.

L'âge d'entrée en établissement se situe entre 80 et 82 ans.

2.1 Les services d'aide à domicile

En 1999, les services d'aide ménagère ou d'aide à domicile pour personnes âgées et les services mandataires regroupés au sein des deux principales fédérations (ADMR et PYRENE-PLUS) ont effectuées 958 000 heures d'aide ménagère auprès des personnes âgées pour environ 6 200 personnes âgées.

6 200 personnes âgées bénéficient d'une aide à domicile assurée par les associations de l'ADMR et PYRENE-PLUS

	Nombre d'heures		Nbre de personnes aidées
	Prestataires	Mandataires	
ADMR	198 184	192 651	3 261
PYRENE-PLUS	323 899	242 119	2 946
Ensemble	522 083	434 680	6 207

Source : rapport sd'activité 1999 ADMR, PYRENE-PLUS

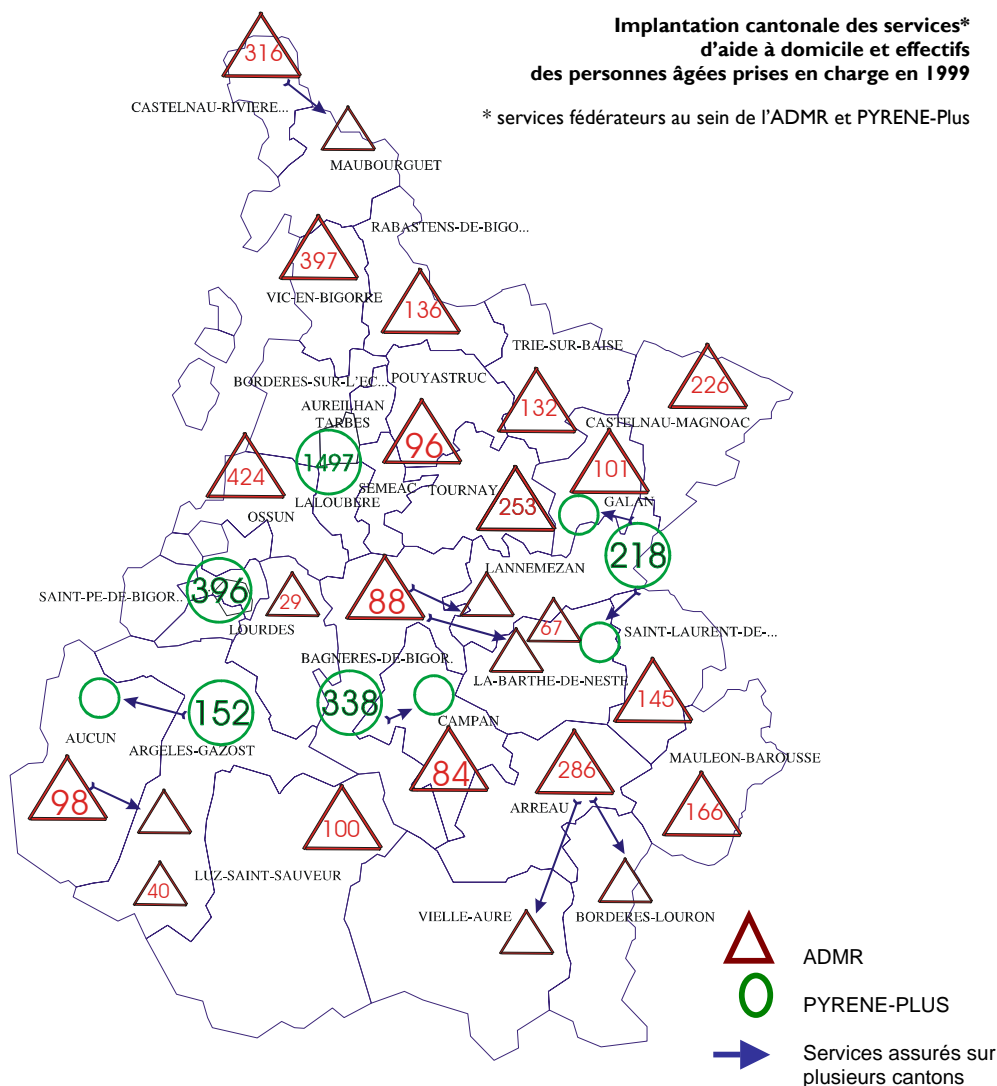
Un territoire départemental desservi en quasi totalité mais des disparités dans les services proposés

Ces services sont répartis sur l'ensemble du département. Ils assurent des prestations très variables selon les organismes : aide ménagère, garde à domicile, petit dépannage, télé-alarme, portage de repas. Parallèlement à ces services, 7 CCAS ont mis en place différents types de services : foyer-restaurant, portage de repas, télé-alarme, sur leurs communes.

	Services assurés par des CCAS		
	Foyer restaurant	Portage de repas	Télé-alarme
Bagnères-de-Bigorre	●	●	
Lannemezan		●	●
Lourdes	●	●	●
Castelnaud-Rivière-Basse		●	
Vic-en-Bigorre	●		
Tarbes	●	●	●
Laloubère	(aide ménagère)		

Source : Conseil Général, CRAM

Deux autres associations couvrent le département : l'association « AIDER » intervient auprès d'environ 200 familles, principalement pour les services d'aide à domicile pour personnes âgées et l'association « Bigourdane à domicile » intervient, par prestation de services et services mandataires, auprès d'environ une centaine de personnes âgées. L'appréciation du niveau, type d'activité et territoires couverts par ces services reste difficile et ne peut être facilement formalisée, ce qui limite l'état des lieux quantitatif.



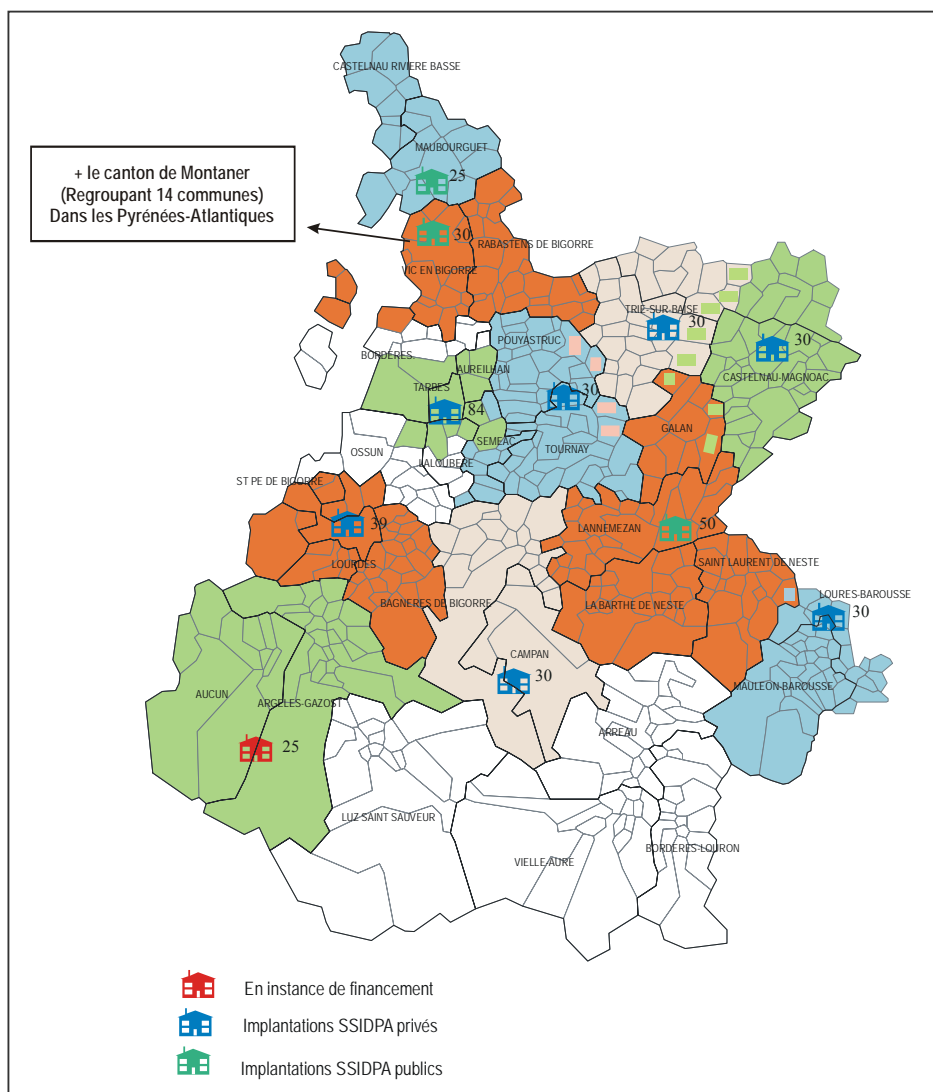
2.2 Les services de soins infirmiers à domicile

Au 30/03/2000, sur le département, 11 Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIDPA) sont en fonctionnement ; 454 places sont autorisées mais seulement 396 sont financées.

Le taux d'équipement du département (lits installés) est de 16,7 pour 1000 habitants, supérieur à la moyenne nationale (14,9 pour 1000 au 01/01/99) et identique à la moyenne régionale (17,1 pour 1000 au 1/01/99).

Sur les 31 cantons, 5 cantons ne sont pas couverts, principalement en zone montagneuse.

On notera que les SSIDPA de Trie-sur-Baïse et Castelnau-Magnoac assurent une couverture de quelques communes du Gers.



2.3 L'hébergement en établissement

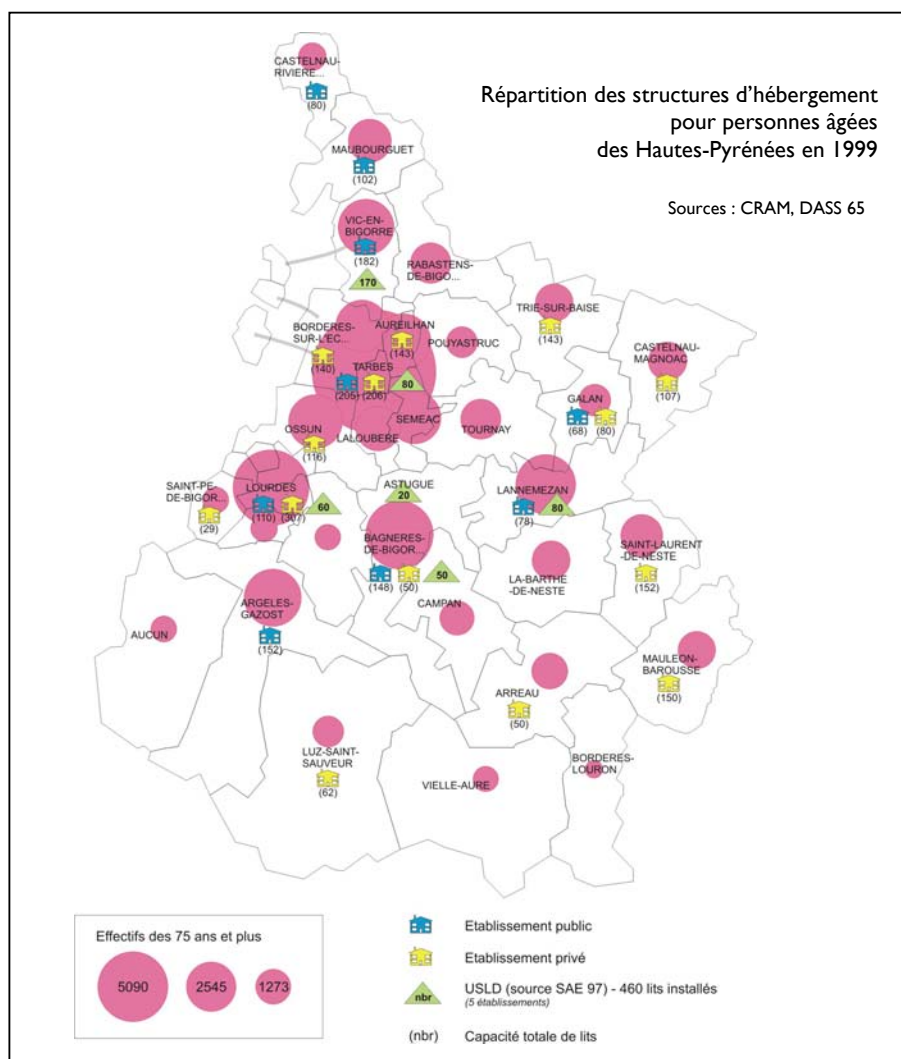
➤ La capacité totale d'accueil

Une place d'accueil pour sept habitants de 75 ans et plus

En 1999, le département dispose globalement de 3 356 places d'hébergement en établissement, soit 141,2 lits pour 1000 habitants de 75 ans et plus.

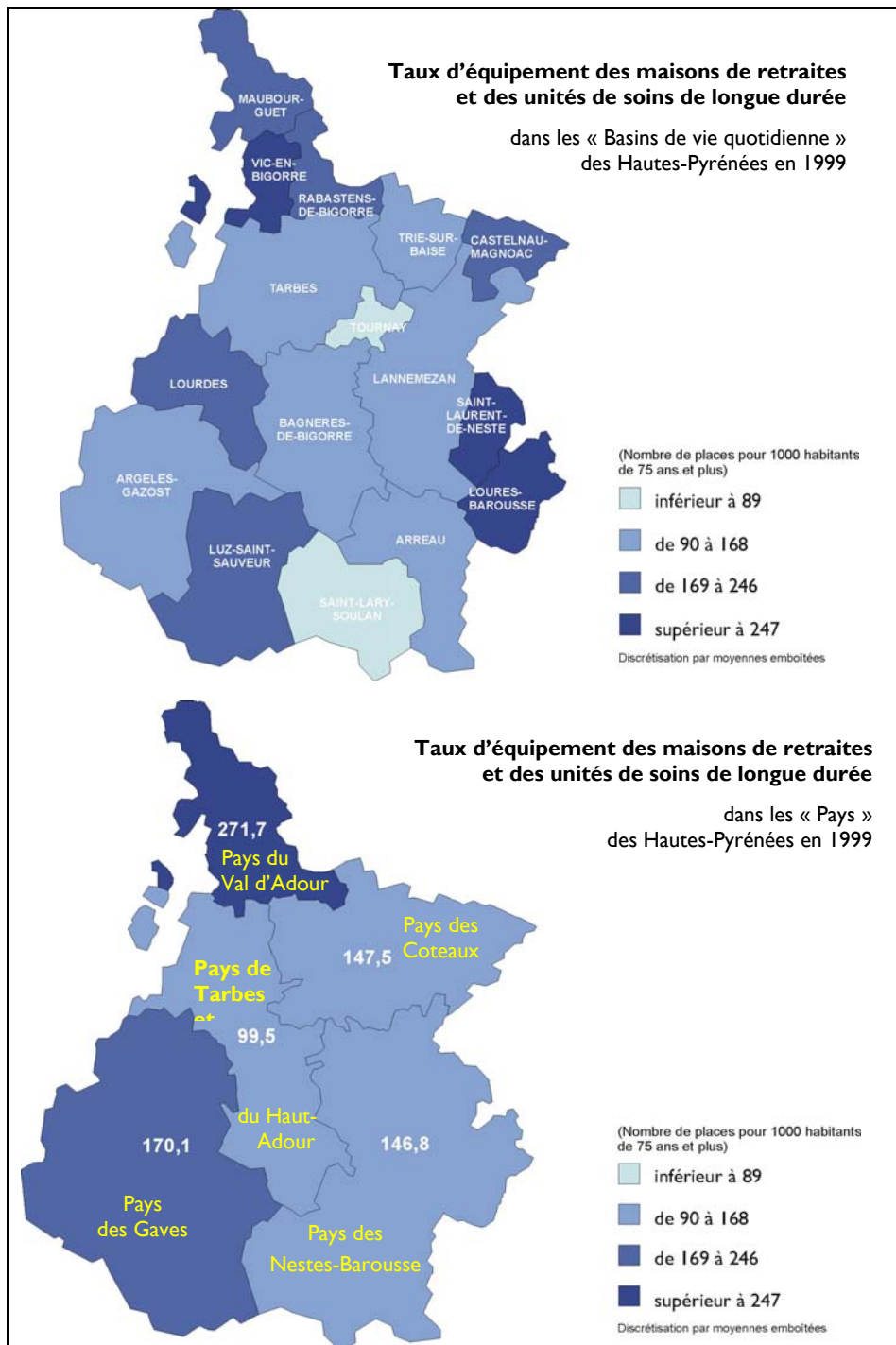
Capacité d'accueil des structures d'hébergement pour personnes âgées en 1999

	Nombre de places	Densité
Maisons de retraite	2 811	118,2
Unités de soins de longue durée	460	19,3
Logements foyers	85	3,6
Total	3 356	141,2



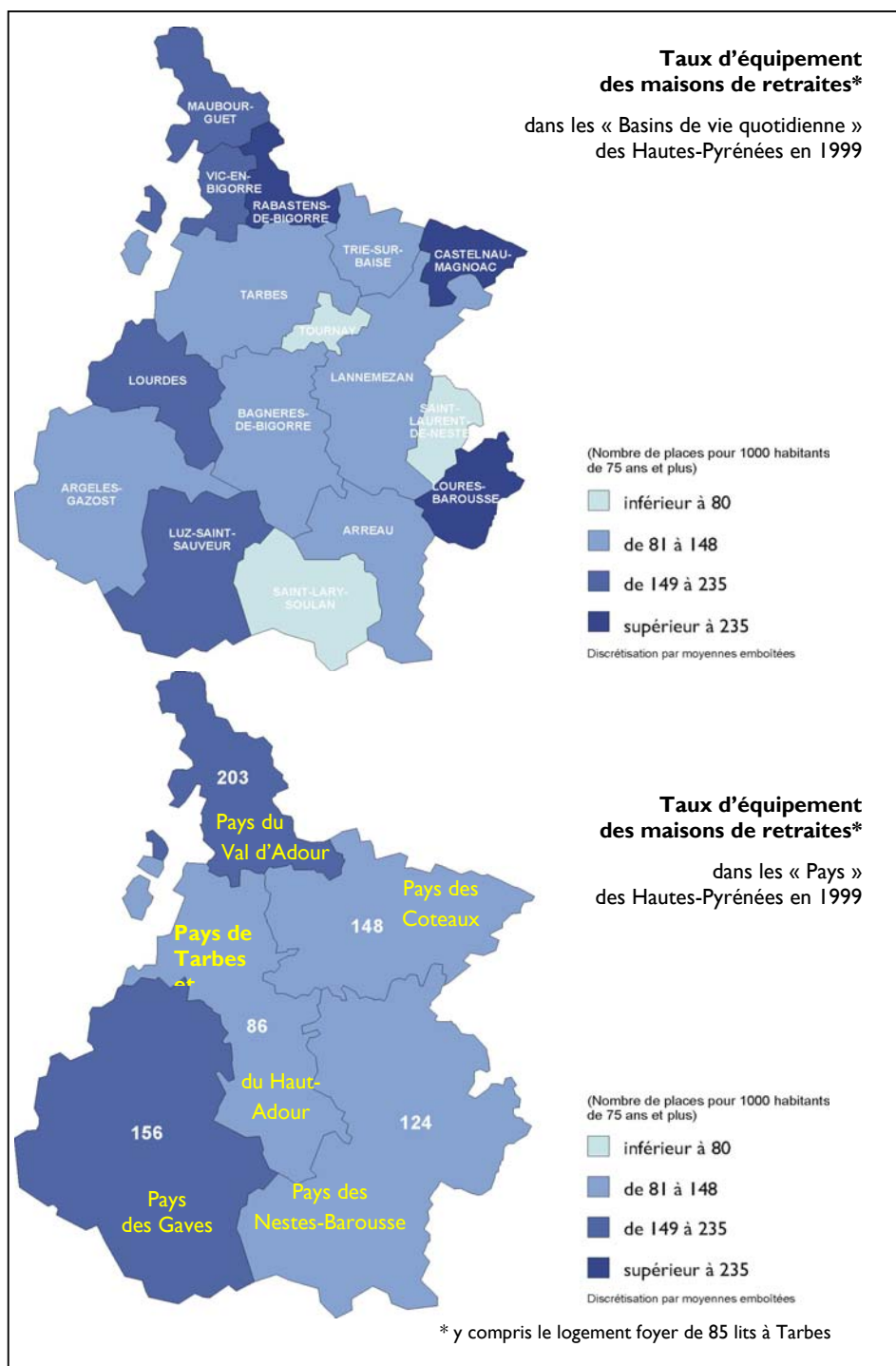
Cette densité de places d'accueil (en maisons de retraite, en unités de soins de longue durée, en logements foyers) pour personnes âgées est légèrement inférieure à la moyenne régionale (146,1).

Les Hautes-Pyrénées font partie des départements français présentant de faibles densités, inférieures à la moyenne nationale (169 places pour 1000), situation commune à l'ensemble du sud de la France.



➤ L'accueil en maison de retraite

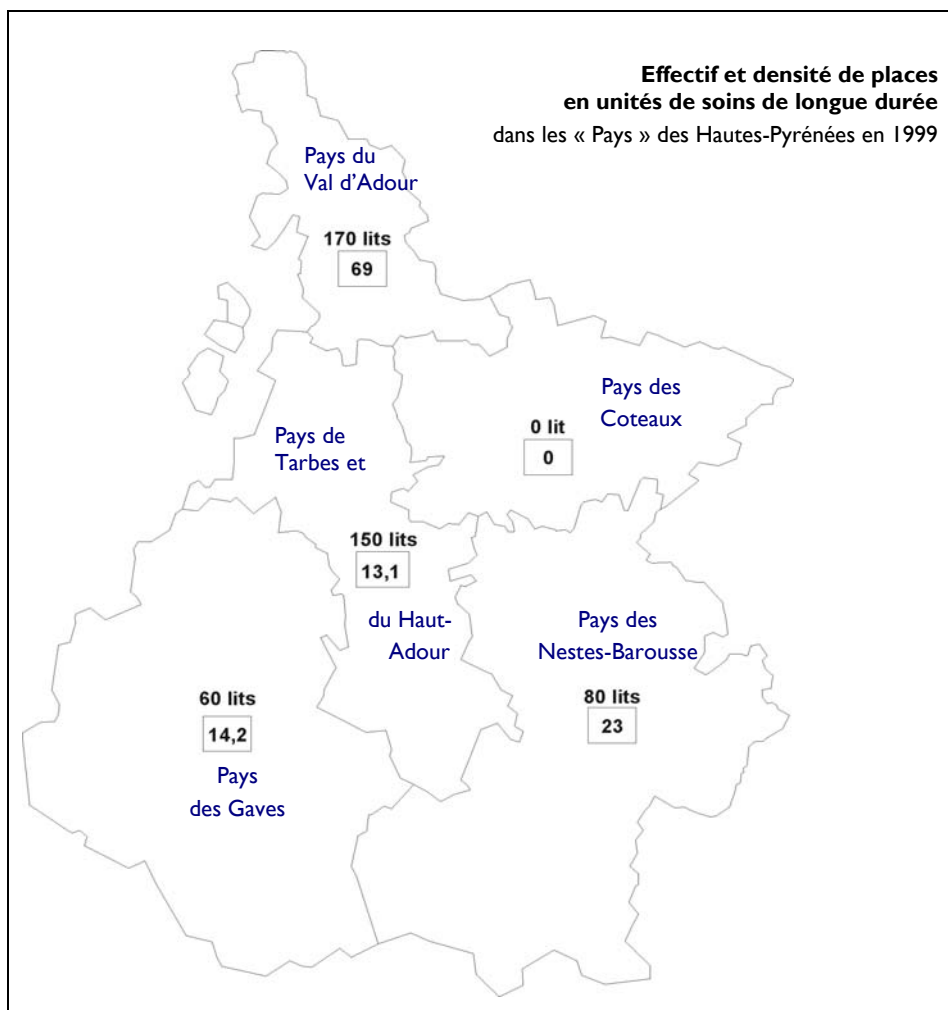
En 1999, le département dispose de 2 811 lits de maisons de retraite, soit un taux d'équipement de 118,2 lits pour 1000 habitants. Cette densité de places en maisons de retraite est légèrement plus élevée que la moyenne régionale (105,6).



➤ L'accueil en unité de soins de longue durée

En 1999, les Hautes-Pyrénées comptent 460 lits d'unité de soins de longue durée (« long séjour »), soit un taux d'équipement de 19,3 pour 1000 habitants de 75 ans et plus.

Ces unités de soins de longue durée se répartissent dans quatre « pays » sur cinq : le Pays des Coteaux ne dispose d'aucune unité de soins de longue durée.

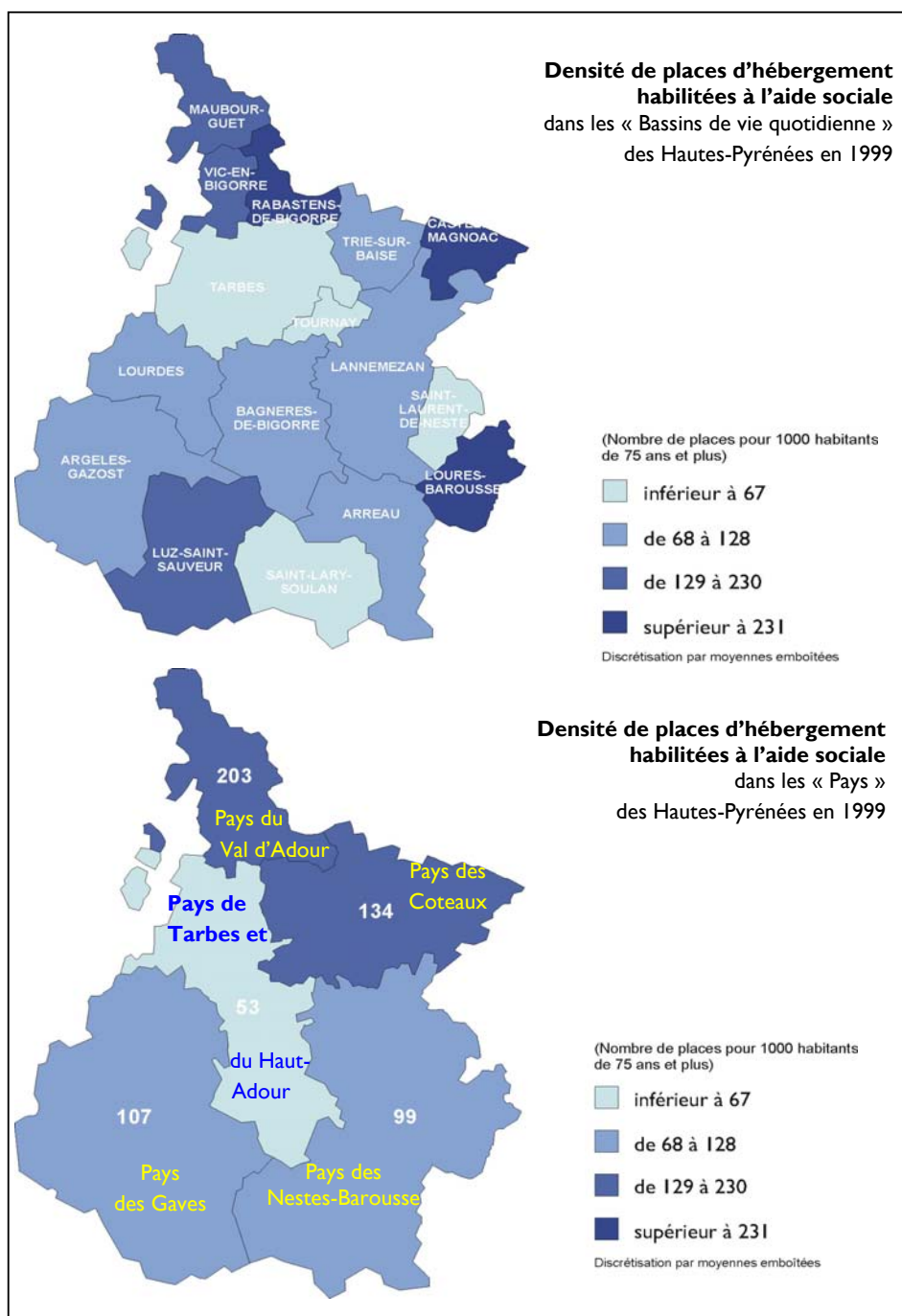


Le taux de lits en unité de soins de longue durée est légèrement supérieur à la moyenne régionale (15 pour 1000 habitants).

➤ La capacité d'accueil habilitée à l'aide sociale

Une partie des établissements (hors soins de longue durée) implantés dans le département est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale (27 établissements sur 41) correspond à 2 196 places, soit 92,4 places pour 1000 personnes de 75 ans et plus (soit 76,6% de la capacité totale de ce type de structure).

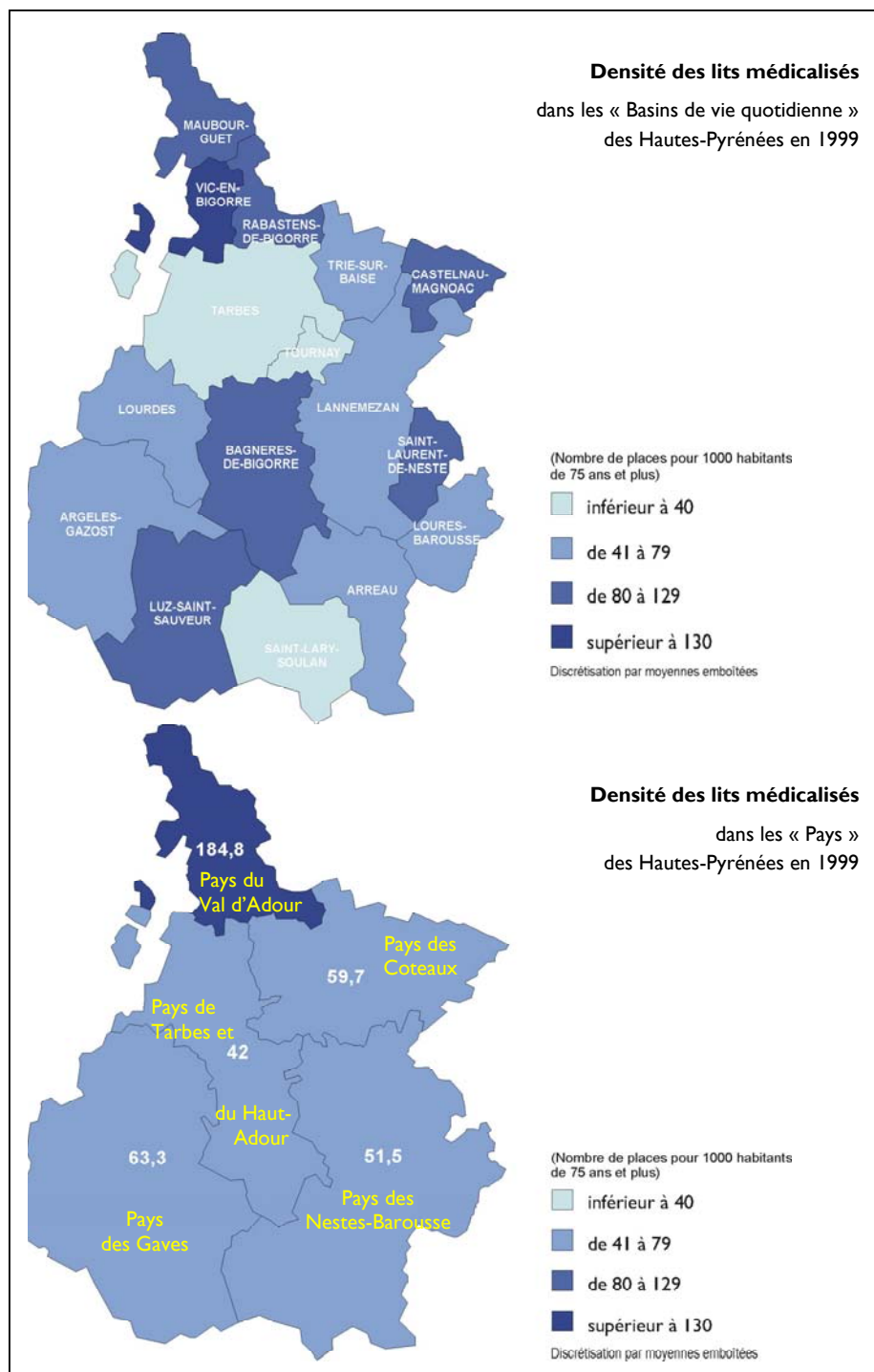
Cette densité qui varie nettement selon les secteurs



➤ La capacité d'accueil médicalisé

Au 01/01/1999, le département dispose de 1 512 lits médicalisés (lits d'unités de soins de longue durée mais aussi lits de cure médicale implantés dans certaines maisons de retraite), soit 63,6 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus.

Cette densité est supérieure à la moyenne régionale (54,5 places pour 1000) et nationale (57 places pour 1000).



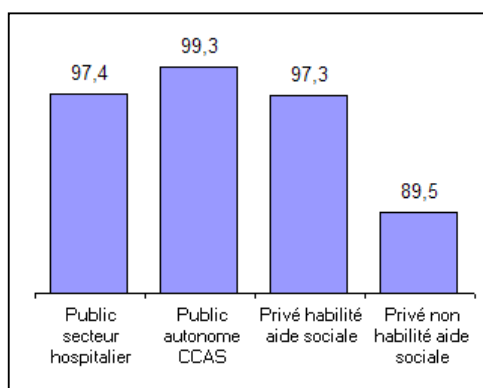
Activité des établissements d'hébergement pour personnes âgées, profil des résidents

Ces informations sont extraites de l'analyse réalisée par la Direction de la Solidarité Départementale pour l'ensemble des maisons de retraite et logements foyers du département pour la période 1987-1996.

➤ Taux d'occupation

Des taux d'occupation en 1996 supérieurs à 95%

En moyenne, les établissements du département comptent 95,9 personnes présentes pour 100 places installées. Cette importante activité varie en fonction du type d'établissement : ce sont les structures non habilitées qui présentent les taux les plus faibles.

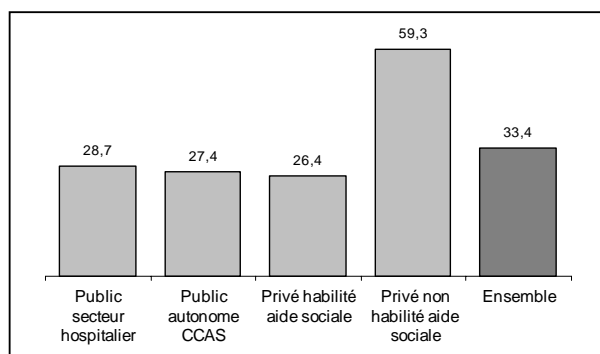


➤ Taux de rotation

Un tiers des places se libère chaque année par le jeu du taux de rotation

Le taux de rotation (rapport entre le nombre de personnes entrées et le nombre de présents), dans les années 95-96 s'est stabilisé autour d'un tiers de la capacité totale d'hébergement, ce qui permet l'accueil d'environ 900-950 nouveaux résidents par an (estimation à partir de l'offre actuelle).

Cependant, on constatait dans les années 1995-96, une diminution ou une stagnation des taux de rotation, ce qui montre que l'on vit plus longtemps qu'auparavant dans les établissements d'accueil.

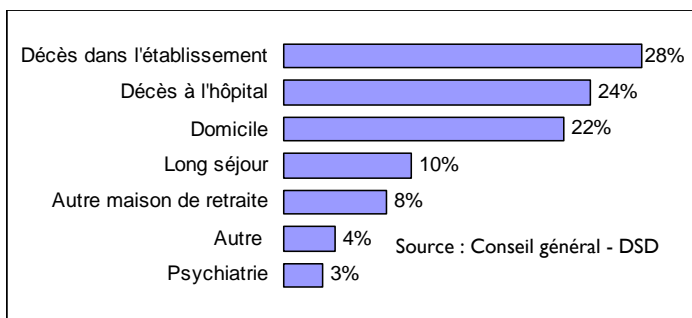


Source : Conseil général - DSD

➤ **Mode de sortie**

Les décès représentaient entre 89 et 96 la part la plus importante des sorties : 52%

Mode de sorties en 1996



➤ **Profil de la population âgée accueillie en établissement en 1996**

Un âge moyen des résidents stabilisé depuis plusieurs années entre 80 et 82 ans

	Etablissements				Ensemble
	Secteur hospitalier	Public autonome ou géré par CCAS	Privé habilité à aide sociale	Privé non habilité à aide sociale	
Age moyen des résidents présents en 96 :					
« section Valides »					
Cure médicale	78 ans	82 ans	81 ans	85 ans	81 ans
	79 ans	84 ans	84 ans		82 ans
Age moyen des résidents admis en 96	79 ans	82 ans	80 ans	83 ans	81 ans

Source : Conseil général - DSD

Plus d'une personne sur trois qui entre en maison de retraite en 1996 vient de son domicile

